

BUDGET
2000-2001

Plan

budgétaire

Section 1

Revue de l'évolution de l'économie en 1999 et perspectives

Revue de l'évolution de l'économie en 1999	3
<input type="checkbox"/> Une croissance économique vigoureuse	3
<input type="checkbox"/> Des retombées exceptionnelles sur le marché du travail	5
- Le taux de chômage a brisé un seuil vieux de 23 ans	6
- Montréal rattrape Toronto.....	8
<input type="checkbox"/> Une croissance soutenue de la demande intérieure	10
<input type="checkbox"/> Une économie mondiale en expansion	13
- Récupération économique plus rapide qu'anticipé en Asie.....	13
- Une autre année exceptionnelle pour l'économie américaine.....	14
<input type="checkbox"/> Accélération de la croissance des exportations du Québec.....	15
<input type="checkbox"/> Un resserrement des conditions monétaires.....	17
 Les perspectives économiques pour 2000	18
<input type="checkbox"/> Les marchés extérieurs devraient poursuivre leur expansion	18
- Raffermissement de l'économie européenne, mais situation incertaine au Japon	18
- Croissance soutenue de l'économie américaine.....	20
<input type="checkbox"/> Les taux d'intérêt continueront d'augmenter	21
<input type="checkbox"/> Poursuite de la croissance au Québec	22
<input type="checkbox"/> Accélération momentanée de l'inflation	23
<input type="checkbox"/> Progression additionnelle des exportations	25
<input type="checkbox"/> Demande intérieure	26
<input type="checkbox"/> Comparaison avec les prévisions du secteur privé	29

Revue de l'évolution de l'économie en 1999 et perspectives

Cette section présente les éléments marquants de l'évolution économique au Québec en 1999, de même que les perspectives économiques qui ont servi à l'élaboration du plan budgétaire.

Revue de l'évolution de l'économie en 1999

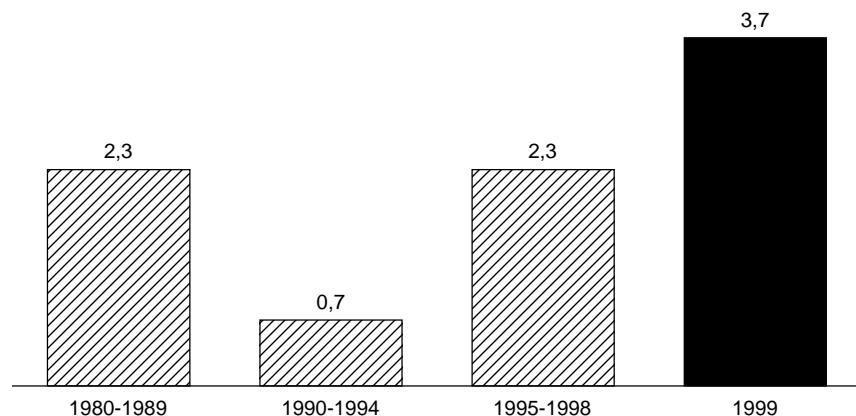
Une croissance économique vigoureuse

À 3,7 %, la croissance économique a été particulièrement vigoureuse l'an dernier au Québec. Supérieure à celle de 2,6 % observée en 1998, cette progression représente une des meilleures performances depuis 1988 et un résultat nettement supérieur à la moyenne des vingt dernières années (2,0 %).

GRAPHIQUE 1.1

PIB RÉEL AU QUÉBEC

(variation annuelle moyenne en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

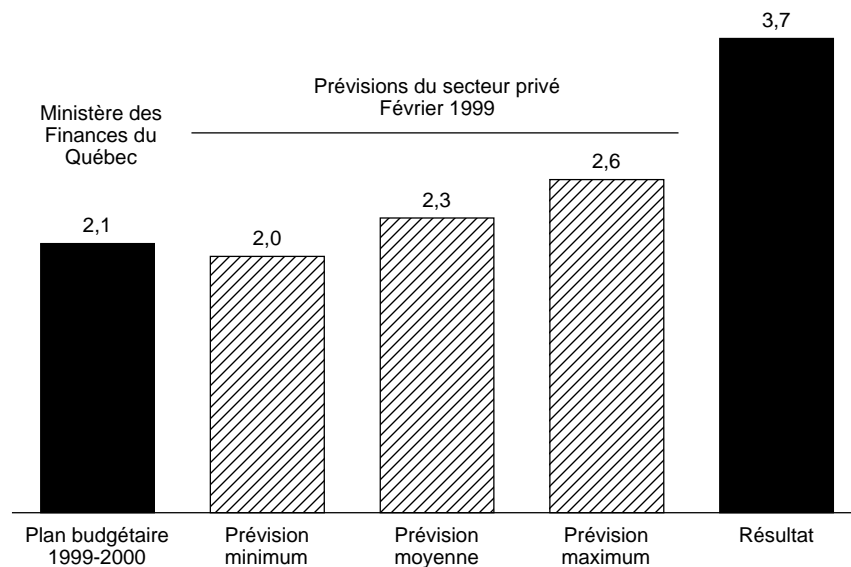
Au moment du Discours sur le budget de l'an dernier, les experts n'entrevoient pas une croissance économique aussi forte que celle qui a été observée. Même la prévision la plus optimiste ne dépassait pas 2,6 %. Cela s'expliquait alors, entre autres, par l'incertitude associée au déroulement de la crise des pays de l'Asie du Sud-Est et par le ralentissement qui était prévu aux États-Unis. Les prévisions ont donc été dépassées d'environ un point et demi de pourcentage en moyenne.

Cette performance supérieure aux attentes s'explique principalement par :

- le dynamisme de la demande intérieure, tant celle des ménages que celle des entreprises;
- une économie mondiale plus vigoureuse qu'attendu initialement.

GRAPHIQUE 1.2

CROISSANCE SUPÉRIEURE AUX ATTENTES DE L'AN DERNIER – 1999
(en pourcentage)



Source : Ministère des Finances du Québec.

TABLEAU 1.1

BILAN – 1999
(variation en pourcentage)

	Prévisions du Budget 1999-2000	Résultats	Écart
PRODUCTION			
— Produit intérieur brut (dollars constants)	2,1	3,7	1,6
— Produit intérieur brut	2,9	4,8	1,9
MARCHÉ DU TRAVAIL			
— Emploi	1,6	2,3	0,7
- en milliers	54,0	75,9	21,9
— Taux de chômage (niveau en %)	9,9	9,3	-0,6

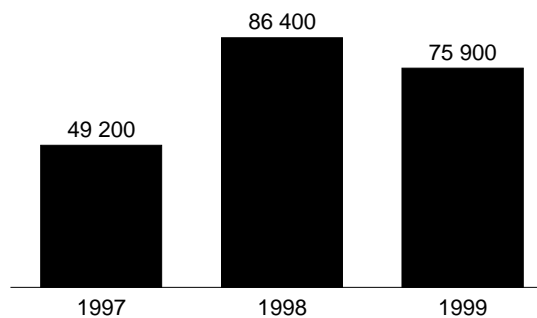
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

Des retombées exceptionnelles sur le marché du travail

Grâce à la très bonne tenue de l'économie québécoise au cours des deux dernières années, les conditions prévalant sur le marché du travail se sont grandement améliorées. En 1999, 75 900 emplois ont été créés au Québec. Après celle de 1998 (86 400 emplois), il s'agit de la meilleure performance depuis 1987.

GRAPHIQUE 1.3

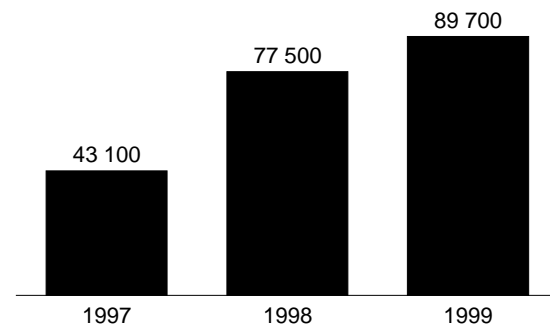
CRÉATION D'EMPLOIS – QUÉBEC
(nombre)



Source : Statistique Canada.

GRAPHIQUE 1.4

CRÉATION D'EMPLOIS À PLEIN TEMPS – QUÉBEC
(nombre)



Source : Statistique Canada.

Signe additionnel de l'amélioration des conditions sur le marché du travail, les emplois créés l'an dernier ont tous été à plein temps (89 700 emplois). De plus, près de 14 000 emplois à temps partiel ont été convertis en postes à plein temps.

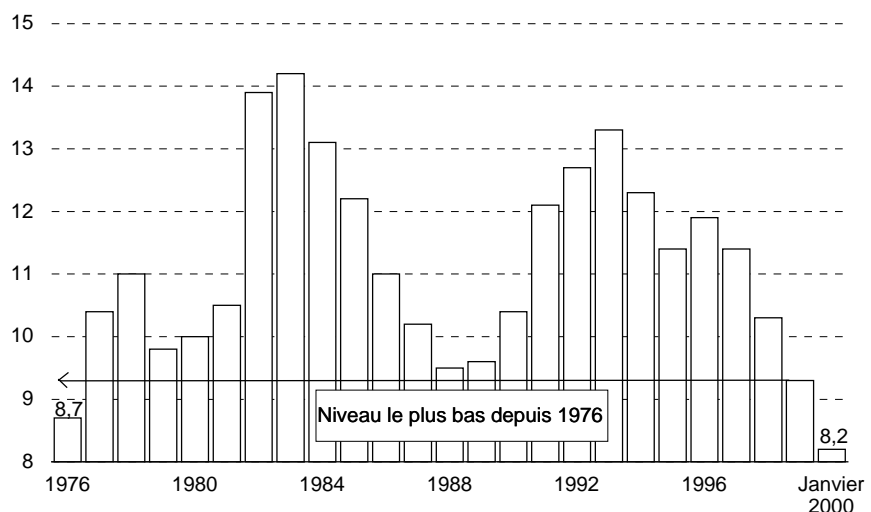
Pour une deuxième année consécutive, ce sont les jeunes de 15 à 24 ans qui ont bénéficié de la plus grande part des emplois créés au Québec. Plus du tiers des 75 900 nouveaux emplois, soit 28 100, ont été occupés par des jeunes. Il s'agit, pour eux, de la plus forte hausse annuelle depuis 1973. En deux ans, avec 52 300 nouveaux emplois, les jeunes auront obtenu le tiers de tous les emplois au Québec alors qu'ils ne représentent que 16 % de la population en âge de travailler.

Le taux de chômage a brisé un seuil vieux de 23 ans

Globalement, le taux de chômage au Québec a diminué à des niveaux que l'on n'a pas vus depuis 23 ans. Le taux de chômage s'est établi à 9,3 % en moyenne en 1999, ce qui est le niveau le plus bas depuis 1976 (8,7 %). Il a diminué d'un point de pourcentage par rapport à 1998 et de 4 points entre 1993 et 1999. De plus, au cours des derniers mois, il a chuté davantage, débutant l'an 2000 à 8,2 %, le plus bas niveau depuis mai 1976.

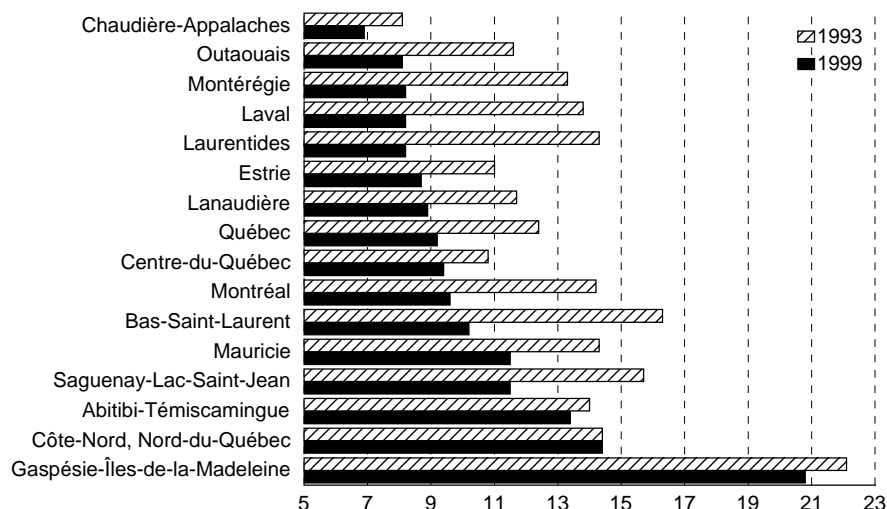
GRAPHIQUE 1.5

TAUX DE CHÔMAGE AU PLUS BAS NIVEAU DEPUIS 1976 (en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

GRAPHIQUE 1.6

TAUX DE CHÔMAGE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
 (en pourcentage)


Source : Statistique Canada.

Par rapport à 1993, le chômage a diminué dans toutes les régions du Québec, à l'exception de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Des réductions importantes ont été enregistrées dans le Bas-Saint-Laurent (-6,1 points), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (-4,2), l'Outaouais (-3,5), la région de Québec (-3,2) de même qu'à Montréal (-4,6) et dans les régions péri-montréalaises, notamment dans les Laurentides (-6,1), Laval (-5,6) et la Montérégie (-5,1).

Pour plusieurs régions, le taux de chômage se situe actuellement à un niveau similaire à celui qui prévalait à la fin des années quatre-vingts. Quelques régions affichent déjà un taux inférieur, dont le Bas-Saint-Laurent, Montréal, les Laurentides et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

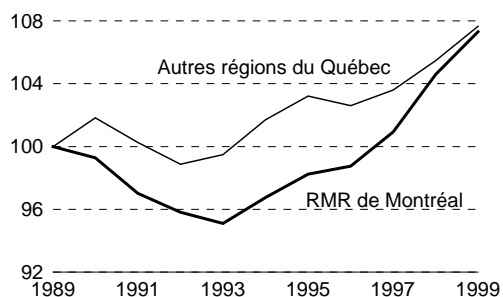
En ce qui concerne la région métropolitaine de Montréal, ci-après RMR de Montréal, celle-ci a enregistré des progrès considérables, après avoir été touchée plus fortement que les autres régions du Québec par la récession de 1990-1991. Cette dernière avait eu comme conséquence d'y accroître le taux de chômage à 13,9 % en 1993, comparativement à 12,7 % en moyenne dans les autres régions du Québec. Depuis, Montréal a non seulement récupéré les emplois perdus en récession mais a réussi à rattraper les autres régions du Québec. En effet, pour l'ensemble de la décennie, la croissance de l'emploi a été presque la même dans la RMR de Montréal qu'en moyenne dans les autres régions du Québec, grâce au rattrapage qui a été réalisé entre 1995 et 1999. En 1999, le taux de

chômage de la RMR de Montréal s'est établi à 8,6 %, soit sept dixièmes de moins que la moyenne québécoise.

Au cours des six derniers mois, la région de Montréal a connu une réduction additionnelle, particulièrement rapide, de son taux de chômage : celui-ci n'était plus que de 6,5 % en janvier 2000, soit 1,7 point de moins que la moyenne québécoise. Il s'agit également du plus bas niveau depuis juillet 1976. Montréal a ainsi vu son taux de chômage passer en dessous de la moyenne canadienne pour la première fois depuis 1984.

GRAPHIQUE 1.7

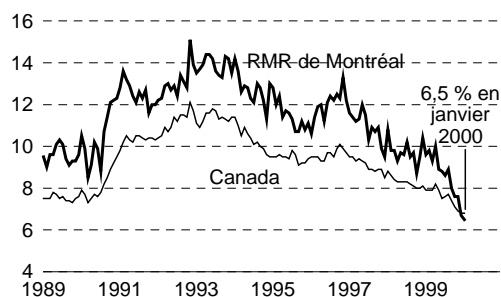
EMPLOI : MONTRÉAL A RATTRAPÉ LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC
(indices : 1989 = 100)



Source : Statistique Canada.

GRAPHIQUE 1.8

TAUX DE CHÔMAGE : MONTRÉAL EN DESSOUS DE LA MOYENNE CANADIENNE
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Montréal rattrape Toronto

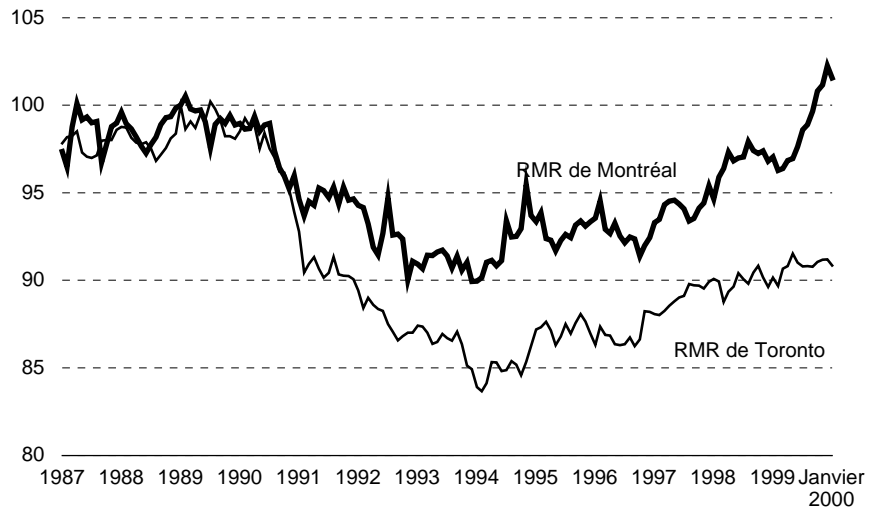
Au cours de la dernière décennie, la performance du marché du travail montréalais a été nettement supérieure à celle de Toronto lorsque l'on tient compte de la démographie. En raison de l'important écart de croissance démographique entre les deux régions, toute comparaison de l'évolution relative, pour être valable, se doit bien sûr d'être effectuée sur une base per capita. Le taux d'emploi, c'est-à-dire le rapport emploi/population, constitue l'un des deux principaux indicateurs du marché du travail, avec le taux de chômage.

Les résultats à cet égard sont éloquentes : une plus grande proportion de Montréalais détient actuellement un emploi qu'en 1989 alors qu'à Toronto, la proportion est inférieure de 9 % à celle d'il y a dix ans. Ces progrès relatifs se sont traduits par une réduction appréciable de l'écart entre les taux de chômage de Montréal et Toronto, de 5,6 points de pourcentage en 1989 à 2,5 points en 1999 et à 1,1 point seulement en janvier 2000.

GRAPHIQUE 1.9

TAUX D'EMPLOI : MONTRÉAL A AMÉLIORÉ SA POSITION RELATIVEMENT À TORONTO

(indices : janvier 1989 = 100)



Source : Statistique Canada.

TABLEAU 1.2

TAUX DE CHÔMAGE : ÉCART MONTRÉAL-TORONTO

(en pourcentage)

	1989	1999	Janvier 2000
Montréal	9,6	8,6	6,5
Toronto	4,0	6,1	5,4
Écart	5,6	2,5	1,1

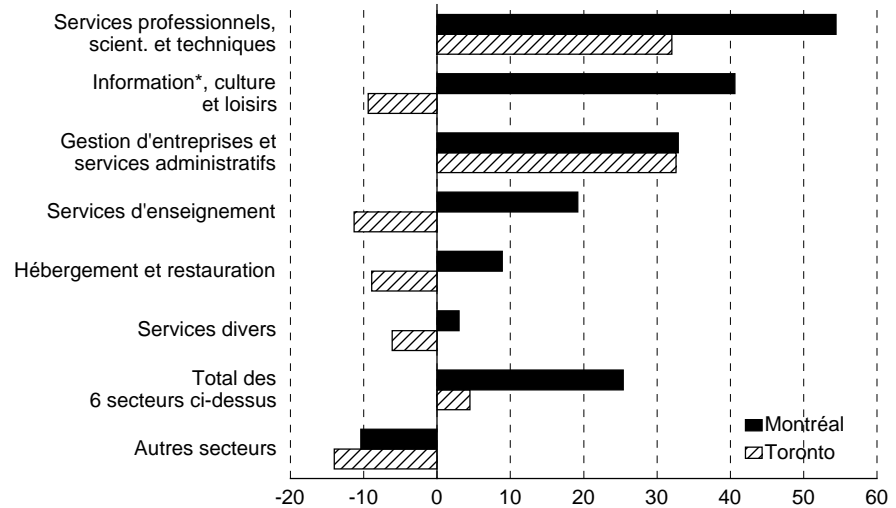
Source : Statistique Canada.

Cette performance de Montréal est attribuable au développement de secteurs axés principalement sur le savoir, comme les services professionnels, scientifiques et techniques, la gestion d'entreprises et les services administratifs, les services d'enseignement et les services relatifs à l'information¹, à la culture et aux loisirs.

¹ Comprenant notamment les télécommunications.

GRAPHIQUE 1.10

CROISSANCE DU TAUX D'EMPLOI PLUS ÉLEVÉE À MONTRÉAL QU'À TORONTO : GRÂCE À 6 SECTEURS D'ACTIVITÉ
(variation en pourcentage entre 1989 et 1999)



* Comprenant notamment les télécommunications.

Source : Statistique Canada.

Une croissance soutenue de la demande intérieure

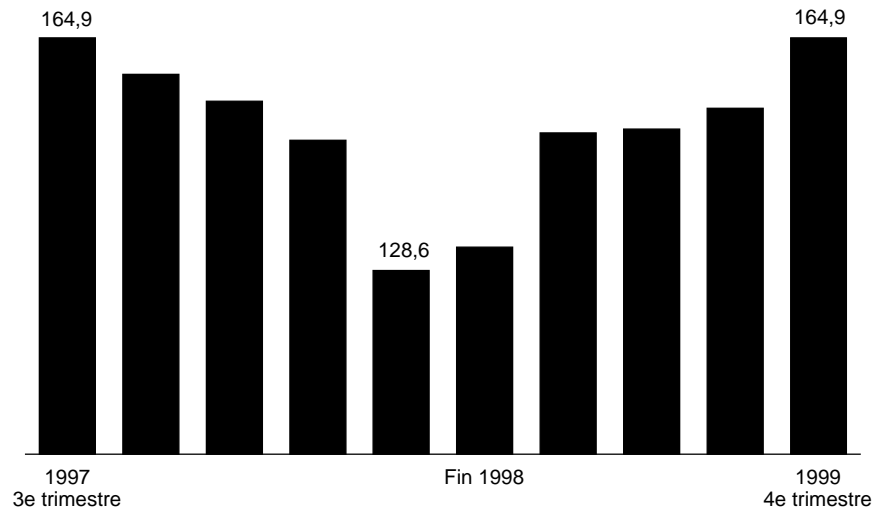
Des taux d'intérêt relativement bas et une confiance des ménages et des entreprises fortement à la hausse ont soutenu la croissance de la demande intérieure, tant celle des consommateurs que celle des entreprises. Ainsi, comme en 1998, la demande intérieure s'est accrue de 3,4 % en 1999, soit la plus forte croissance observée depuis 1988.

Après avoir diminué de façon importante entre le milieu de l'année 1997 et la fin de 1998, l'indice de confiance des entreprises s'est redressé rapidement. À la fin de 1999, il avait repris tout le terrain perdu à la suite des incertitudes causées par la crise asiatique. Il rejoignait alors le niveau du troisième trimestre de 1997, niveau inégalé depuis 1979.

GRAPHIQUE 1.11

FORTE HAUSSE DE LA CONFIANCE DES ENTREPRISES

(indice : 1991 = 100)



Source : Conference Board du Canada.

Cette reprise de la confiance coïncide avec l'amélioration des perspectives mondiales de croissance économique, le redressement des prix des matières premières et la hausse appréciable des profits (13,4 % en 1999). Il en est résulté une hausse des investissements des entreprises privées de 5,4 %.

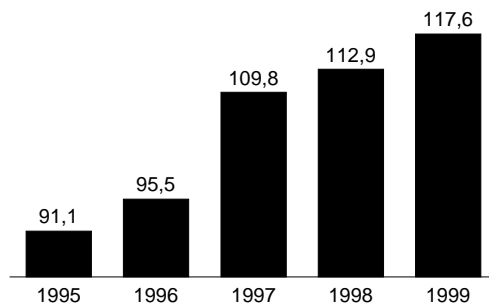
Par ailleurs, l'amélioration des conditions sur le marché du travail et des taux d'intérêt relativement bas se sont reflétés sur la confiance des ménages, en hausse à un sommet inégalé depuis 1988.

Selon l'enquête du Conference Board du Canada, pour un nombre record de consommateurs, 1999 a été le meilleur moment pour effectuer des achats importants, comme l'acquisition d'une maison ou d'un véhicule automobile.

Confiants, les ménages ont accru leurs dépenses de consommation plus rapidement que leurs revenus, provoquant par le fait même une réduction importante de leur taux d'épargne. Proche de zéro, ce dernier n'a jamais été aussi bas.

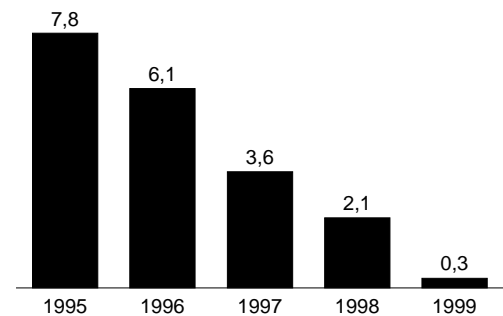
En 1999, les dépenses réelles de consommation ont progressé de 2,6 %. Ce sont principalement les biens durables comme les véhicules automobiles et les meubles et appareils ménagers, généralement des achats coûteux, qui ont le plus augmenté.

GRAPHIQUE 1.12

CONFIANCE DES MÉNAGES – QUÉBEC
 (indice : 1991 = 100)


Source : Conference Board du Canada.

GRAPHIQUE 1.13

ÉPARGNE DES MÉNAGES – QUÉBEC
 (en pourcentage du revenu personnel disponible)


Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

D'autre part, le secteur domiciliaire a repris fortement en 1999. En dollars constants, les investissements domiciliaires ont crû de 9,2 %, grâce aux travaux de rénovation (11,7 %) et à l'amorce d'une reprise de la construction d'habitations neuves. Le nombre de mises en chantier est passé de 23 100 en 1998 à 25 700 en 1999.

Une économie mondiale en expansion

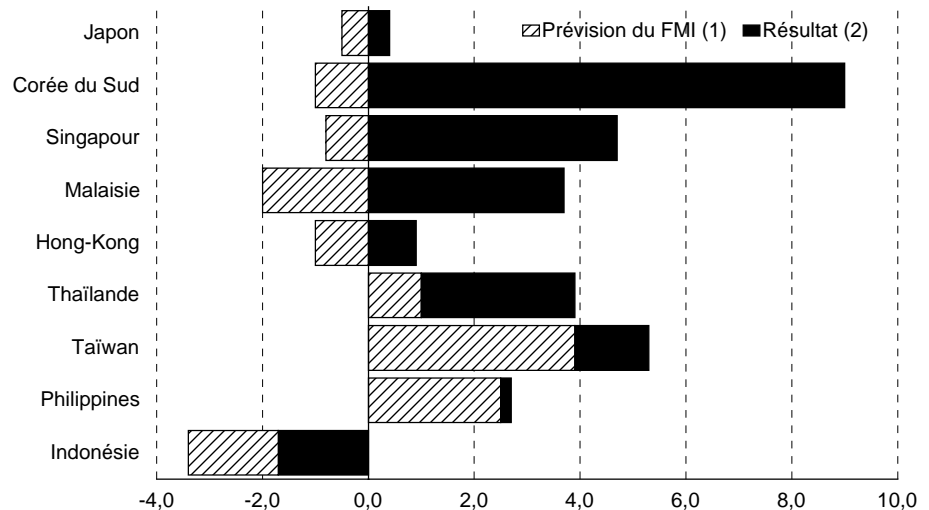
L'économie québécoise a bénéficié d'un environnement extérieur favorable au commerce. L'année 1999 a été marquée par un redressement économique rapide des pays asiatiques et une vigueur exceptionnelle de l'économie américaine.

Récupération économique plus rapide qu'anticipé en Asie

Lors du Discours sur le Budget 1999-2000, la plupart des experts s'attendaient à ce que la reprise économique soit lente dans les pays asiatiques et considéraient alors que la situation dans les pays émergents demeurait fragile. En outre, le FMI prévoyait que l'activité économique reculerait dans plusieurs des pays de l'Asie du Sud-Est, ainsi qu'au Japon.

GRAPHIQUE 1.14

CROISSANCE DU PIB RÉEL EN 1999 – DIVERS PAYS D'ASIE (en pourcentage)



(1) Prévission du FMI réalisée en décembre 1998.

(2) Résultat pour les 3 premiers trimestres de 1999.

Sources : Fonds monétaire international et Datastream.

Or, il n'en a rien été. Au contraire, les pays asiatiques ont connu un redressement économique important grâce à des programmes de stimulation de la demande, à la baisse des taux d'intérêt rendue possible par la stabilisation des marchés financiers et à une reprise de la demande mondiale de produits électroniques.

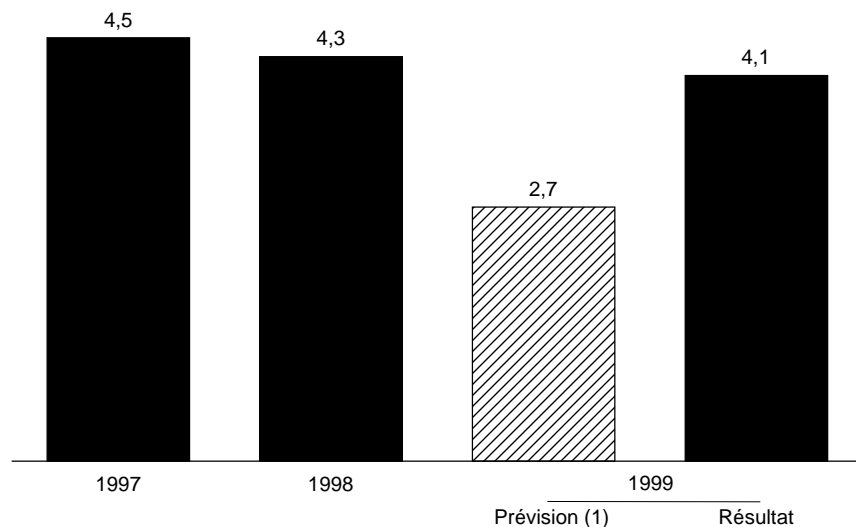
Au Japon, bien que la pire récession depuis la fin de la deuxième guerre mondiale se soit terminée, l'économie nippone est demeurée fragile. Celle-ci a continué d'être paralysée par d'importants problèmes structurels. Globalement, les résultats des trois premiers trimestres de 1999 montrent une croissance de l'ordre d'un demi-point de pourcentage à taux annuel.

Une autre année exceptionnelle pour l'économie américaine

L'économie américaine a terminé la décennie avec vigueur. En 1999, la croissance s'y est établie à 4,1 %, soit près d'un point et demi de pourcentage de plus que ne le prévoient les spécialistes américains il y a un an. Cela fait donc trois ans que les États-Unis voient leur économie progresser de plus de 4,0 %.

GRAPHIQUE 1.15

CROISSANCE DU PIB RÉEL - ÉTATS-UNIS (en pourcentage)

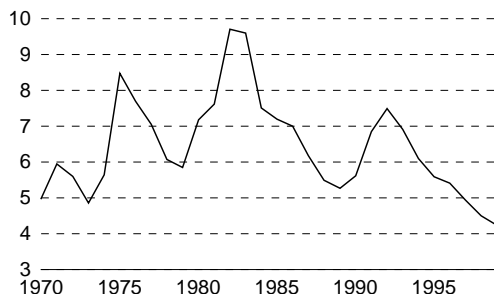


(1) Au moment du Budget 1999-2000.

Sources : Bureau of Economic Analysis des États-Unis et Data Resources Inc.

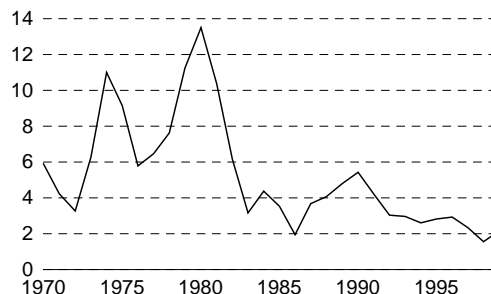
Le dynamisme de l'économie aux États-Unis a permis au taux de chômage de diminuer à nouveau en 1999 et d'atteindre son plus bas niveau en 30 ans (4,2 %). Malgré cela, les pressions inflationnistes sont demeurées faibles, la croissance de l'IPC excluant les aliments et l'énergie ayant diminué légèrement, de 2,3 % en 1998 à 2,1 % en 1999. Le taux d'inflation global a toutefois augmenté de 0,6 point de pourcentage, à 2,2 %, en raison de la forte hausse du prix de pétrole (34 % en moyenne en 1999).

GRAPHIQUE 1.16

TAUX DE CHÔMAGE – ÉTATS-UNIS
(en pourcentage)


Source : Bureau of Labor Statistics des États-Unis.

GRAPHIQUE 1.17

TAUX D'INFLATION – ÉTATS-UNIS
(en pourcentage)


Source : Data Resources Inc.

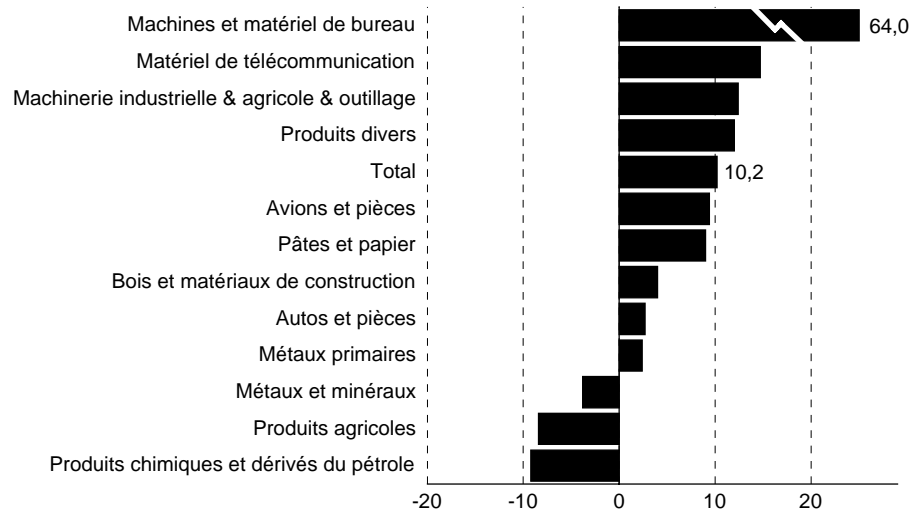
Accélération de la croissance des exportations internationales du Québec

Avec la bonne performance de l'économie américaine, la croissance des exportations s'est accélérée en 1999. Ainsi, le volume des exportations internationales de marchandises s'est accru de 10,2 % en 1999 (6,4 % en 1998).

Les exportations de produits manufacturés de haute valeur ajoutée, telles que les machines et le matériel de bureau, le matériel de télécommunication et les avions et les pièces d'avions ont été les plus vigoureuses. Par contre, la croissance des exportations a été amoindrie par une baisse dans certains secteurs, dont les produits agricoles, les métaux et minéraux et les produits chimiques et dérivés du pétrole, encore affectés par la faiblesse de la demande mondiale pour ces produits, depuis la crise financière en Asie.

GRAPHIQUE 1.18

EXPORTATIONS INTERNATIONALES DE MARCHANDISES DU QUÉBEC EN DOLLARS CONSTANTS - 1999
(variation en pourcentage)



Source : Institut de la statistique du Québec.

La forte progression des exportations internationales de l'an dernier poursuit une tendance amorcée depuis plusieurs années. En effet, depuis la conclusion de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis et le Canada, l'importance relative des exportations internationales de marchandises a doublé, passant de 17,9 % du PIB en 1988 à 33,6 % en 1999.

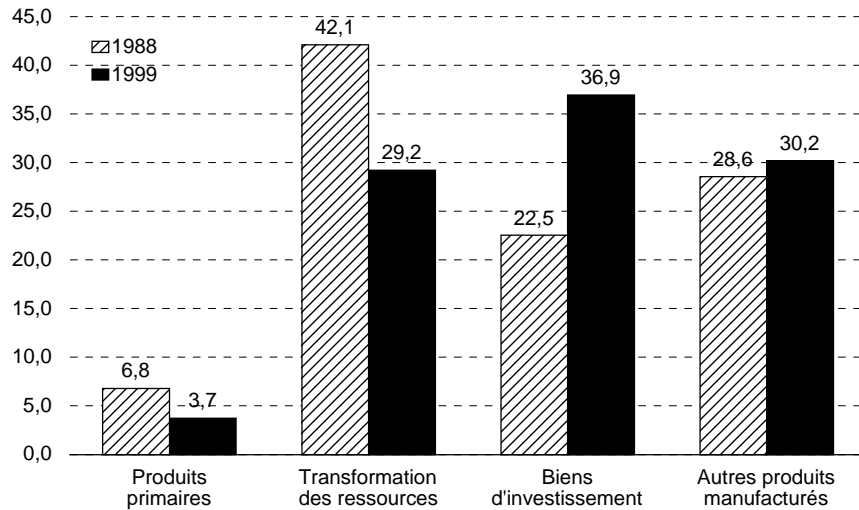
Cette ouverture grandissante du Québec envers les marchés internationaux s'est accompagnée d'un changement de la structure des exportations, en faveur de biens provenant de secteurs faisant appel aux technologies de pointe et exigeant un niveau de connaissances élevé. Celles-ci sont donc de moins en moins basées sur les ressources naturelles. Ainsi, la part des biens de haute valeur ajoutée (biens d'investissement² et autres produits manufacturés³) représente maintenant plus des deux tiers des exportations internationales de marchandises, comparativement à moins de la moitié en 1988.

² Soit le matériel de télécommunication, les machines, outils et matériel de bureau, le matériel aéronautique et autre matériel de transport sauf celui relié à l'automobile.

³ Comprend notamment les produits chimiques, les plastiques et dérivés du pétrole, les produits de l'automobile et les produits de consommation.

GRAPHIQUE 1.19

RÉPARTITION DES EXPORTATIONS INTERNATIONALES DE MARCHANDISES - QUÉBEC
(en pourcentage du total)



Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Un resserrement des conditions monétaires

La conjoncture plus favorable de l'économie mondiale, en particulier en Amérique du Nord, a amené les banques centrales à changer le cap de leurs politiques monétaires en cours d'année.

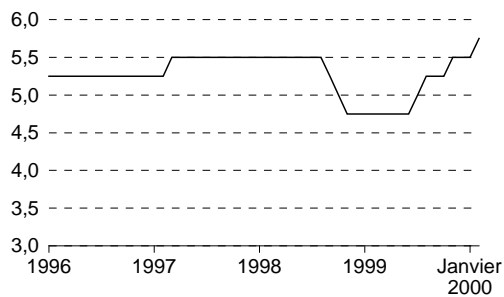
La stabilisation des marchés financiers à l'échelle internationale et un marché du travail tendu aux États-Unis ont conduit la Réserve fédérale américaine à resserrer sa politique monétaire en 1999. Afin de prévenir d'éventuelles pressions inflationnistes, la banque centrale américaine a augmenté le taux des fonds fédéraux de 100 points de base entre juin 1999 et février 2000, à 5,75 % actuellement.

Les taux d'intérêt ont également augmenté au Canada, mais dans une moindre mesure. Le taux d'escompte a ainsi augmenté de 50 points de base depuis l'automne dernier, pour s'établir à 5,25 % au début de mars 2000.

Cette hausse des taux d'intérêt, conjuguée au raffermissement du prix des matières premières observé depuis un an, aura permis au dollar canadien de s'apprécier d'environ 6 %, soit quelque 4 ¢ É.-U., entre le début et la fin de 1999.

GRAPHIQUE 1.20

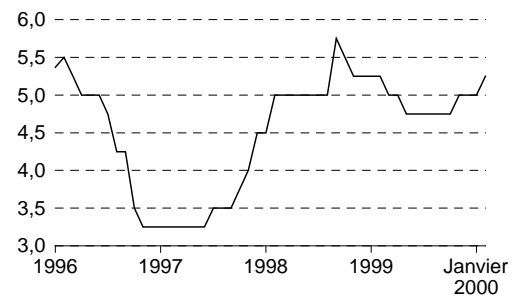
TAUX DES FONDS FÉDÉRAUX – ÉTATS-UNIS
(en pourcentage)



Source : Réserve fédérale des États-Unis.

GRAPHIQUE 1.21

TAUX D'ESCOMPTE – CANADA
(en pourcentage)



Source : Banque du Canada.

Les perspectives économiques pour 2000

Les marchés extérieurs devraient poursuivre leur expansion

Raffermissement de l'économie européenne, mais situation incertaine au Japon

La croissance des pays européens devrait se raffermir en 2000 grâce à une évolution de l'économie mondiale favorable aux exportations et à une demande intérieure plus vigoureuse.

TABLEAU 1.3

CROISSANCE DU PIB RÉEL – EUROPE
(en pourcentage)

	1999	2000
Zone euro	2,2	3,0
Royaume-Uni	1,9	2,9

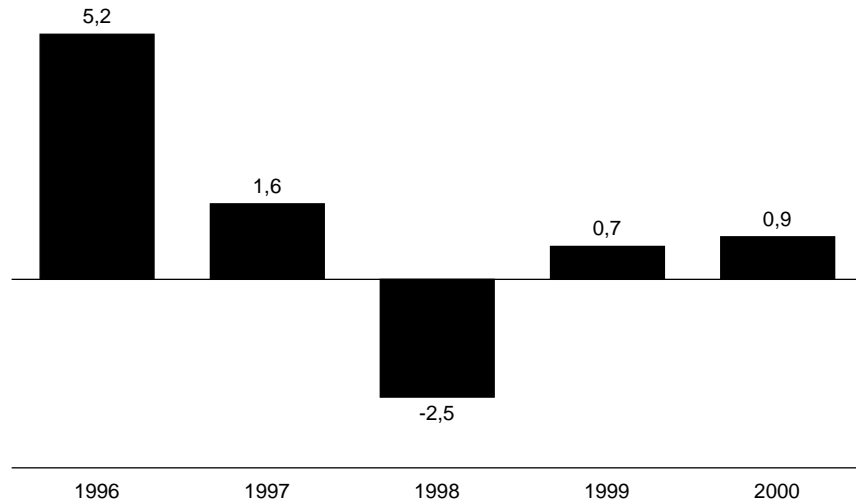
Sources : Data Resources Inc. et Datastream.

Les pays de la zone Euro ainsi que le Royaume-Uni verront leur économie croître d'environ 3 %, soit un point de pourcentage de plus que l'an dernier.

En Asie, dans la plupart des pays du Sud-Est, la reprise se poursuivra cette année. Toutefois, l'économie japonaise continuera d'être freinée par l'ampleur des problèmes structurels auxquels elle demeure confrontée.

La situation y est telle que la Banque du Japon doit maintenir une politique de taux d'intérêt à 0 %. De plus, le gouvernement nippon a dû présenter à la fin de 1999 un nouveau plan de relance macroéconomique de 18 000 milliards de yens (172 MM \$ É.-U.), équivalant à environ 4 % du PIB, son neuvième depuis 1992. Malgré ces efforts, selon les experts, la croissance de l'économie nipponne demeurera inférieure à 1 % au cours des prochaines années.

GRAPHIQUE 1.22

CROISSANCE DU PIB RÉEL – JAPON
(en pourcentage)

Source : Data Resources Inc.

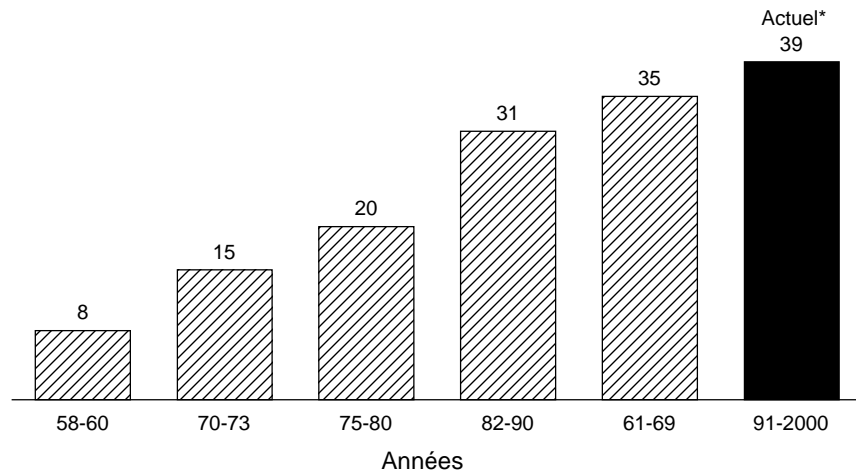
Croissance soutenue de l'économie américaine

Selon les spécialistes, la progression de l'activité économique devrait être de 3,6 % aux États-Unis cette année. Le taux de chômage devrait demeurer bas, autour de 4,0 % en moyenne.

L'économie américaine connaît actuellement son plus long cycle d'expansion d'après-guerre dont la durée, à la fin de 2000, aura atteint 39 trimestres.

Malgré la vigueur de l'économie, les analystes anticipent que les pressions inflationnistes seront contenues, le taux d'inflation devant s'établir à environ 2,4 %.

GRAPHIQUE 1.23

DURÉE DES CYCLES ÉCONOMIQUES AUX ÉTATS-UNIS
(nombre de trimestres)

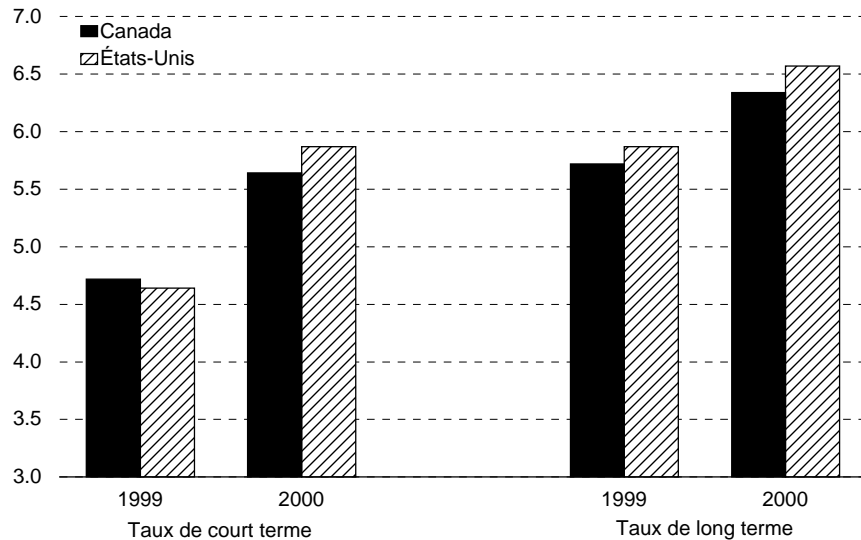
* Au 31 décembre 2000.

Sources : Bureau of Economic Analysis des États-Unis et Data Resources Inc.

Les taux d'intérêt continueront d'augmenter

Une croissance économique soutenue et un accroissement des risques d'inflation se traduiront par une hausse des taux d'intérêt dans tous les pays industrialisés. Aux États-Unis et au Canada, le resserrement monétaire se poursuivra. Au Canada, on estime donc que les taux d'intérêt de court terme dépasseront d'environ 90 points de base les niveaux de 1999, tandis que les taux d'intérêt de long terme augmenteront d'environ 60 points de base.

GRAPHIQUE 1.24

TAUX D'INTÉRÊT – ÉTATS-UNIS ET CANADA
(en pourcentage)

Sources : Banque du Canada, Réserve fédérale des États-Unis et ministère des Finances du Québec.

Poursuite de la croissance au Québec

Globalement, le contexte économique demeurera favorable à la poursuite de la croissance économique au Québec. En plus de compter sur une économie américaine vigoureuse et la reprise en Europe et en Asie, l'économie québécoise pourra s'appuyer sur des politiques fiscale et budgétaire favorables à la croissance.

Par contre, l'économie devra composer avec le resserrement de la politique monétaire et la réduction du pouvoir d'achat des consommateurs découlant de l'augmentation du prix du pétrole. Dans ce contexte, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 3,3 % en 2000 et à 2,7 % en 2001.

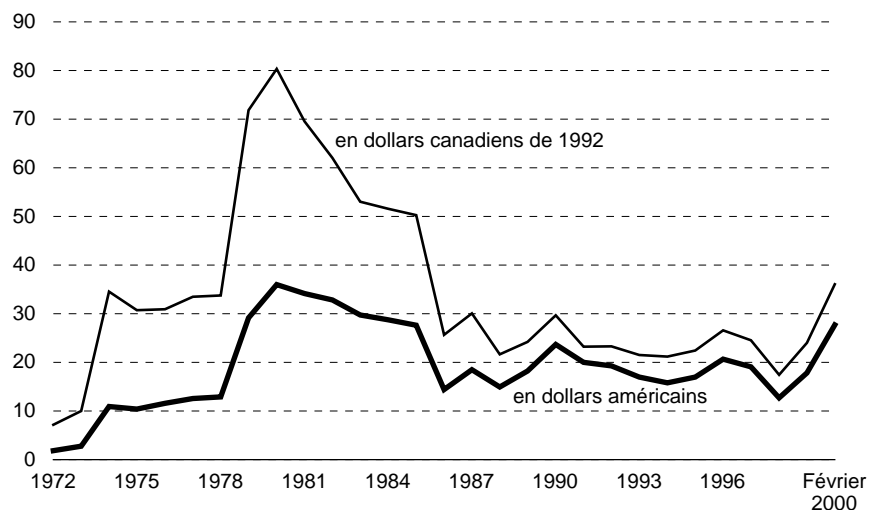
Les conditions sur le marché du travail devraient continuer à s'améliorer cette année avec l'ajout de 70 000 nouveaux emplois et une réduction additionnelle du taux de chômage d'un point de pourcentage cette année, à 8,3 %, et à 7,9 % en 2001.

Accélération momentanée de l'inflation

Au cours des derniers mois, malgré l'absence de pressions inflationnistes d'origine intérieure, une hausse du taux d'inflation a été observée au Québec, comme au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays industrialisés. Celle-ci provient essentiellement de la montée rapide des cours mondiaux du pétrole brut. En février 2000, bien que deux fois moins élevés qu'au début des années quatre-vingts en dollars canadiens de 1992, ceux-ci étaient à leurs plus hauts niveaux depuis la guerre du Golfe Persique, à la fin de 1990.

GRAPHIQUE 1.25

PRIX DU BARIL DE PÉTROLE⁽¹⁾ (en dollars)

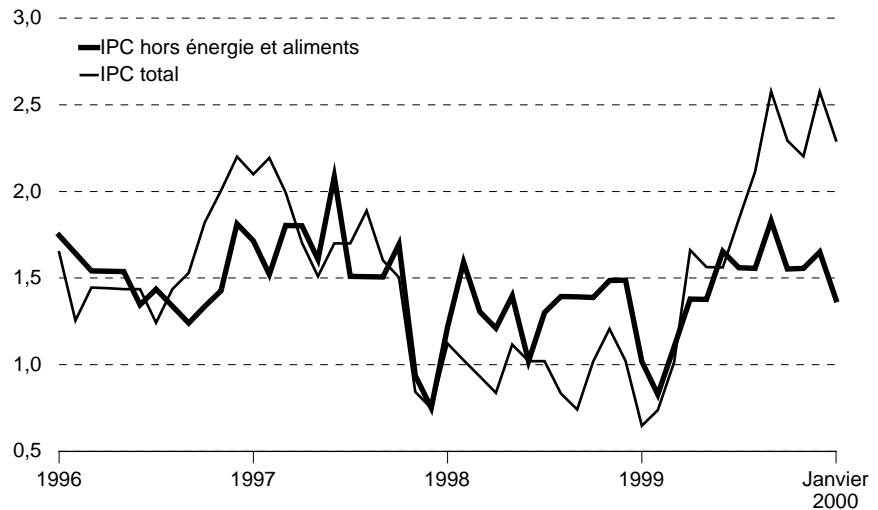


⁽¹⁾ Prix du pétrole de la mer du Nord à partir de 1982 et du pétrole arabe léger auparavant.
Sources : Agence internationale de l'énergie, Statistique Canada et Banque du Canada.

Entre janvier 1999 et janvier 2000, le prix du baril de pétrole a plus que doublé, passant de 11,07 \$ É.-U. à 25,44 \$ É.-U. (pétrole brut provenant de la mer du Nord). Cette importante hausse s'est répercutée sur le prix des carburants et du mazout de chauffage. Durant cette période, l'indice des prix à la consommation de l'essence et du mazout a progressé de plus de 20 % au Québec et au Canada.

Par contre, l'indice des prix hors énergie et aliments n'a progressé que de 1,4 % au Canada entre janvier 1999 et janvier 2000 (1,7 % au Québec), soit en dessous du point médian de la fourchette cible (de 1 % à 3 %) de la Banque du Canada.

GRAPHIQUE 1.26

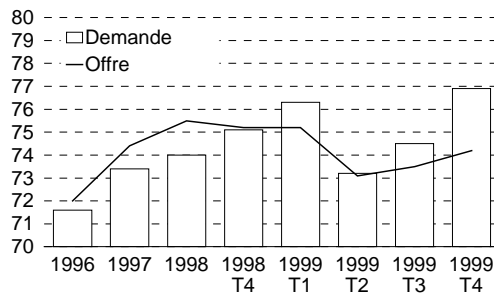
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - CANADA
(variation annuelle en pourcentage)

Source : Statistique Canada.

Selon les experts, une partie de la hausse du prix du pétrole devrait être temporaire. La plupart d'entre eux entrevoient une diminution graduelle, notamment en raison d'une augmentation de la production des pays membres et non-membres de l'OPEP au cours de cette année. En 2001, celui-ci est prévu redescendre à près de 21 \$ É.-U., selon la moyenne des prévisions actuelles du secteur privé. Ce serait un niveau équivalent à celui qui prévalait au milieu des années quatre-vingt-dix, soit avant que la crise des pays asiatiques ne l'ait fait chuter aux creux atteints au début de 1999.

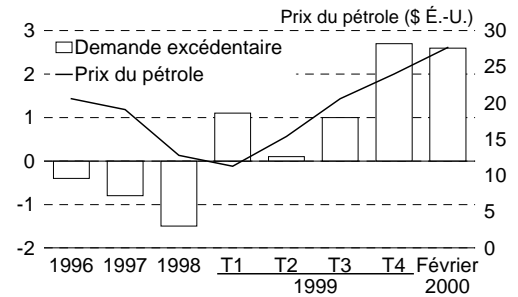
Cette baisse anticipée du prix du pétrole se reflétera dans les prix payés par les consommateurs, ce qui contribuera à réduire l'inflation en 2001.

GRAPHIQUE 1.27

OFFRE ET DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE
 (en millions de barils par jour)


Source : Agence internationale de l'énergie.

GRAPHIQUE 1.28

DEMANDE EXCÉDENTAIRE DE PÉTROLE
 (en millions de barils par jour)


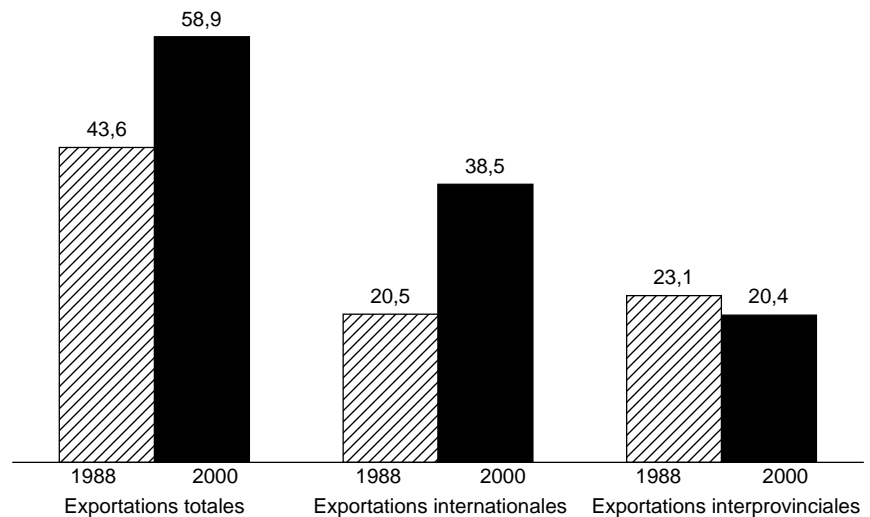
Source : Agence internationale de l'énergie.

Progression additionnelle des exportations

Les exportations internationales de marchandises devraient progresser encore cette année plus rapidement que le PIB grâce au libre-échange, à la progression lente des coûts unitaires de main-d'œuvre et au niveau favorable du dollar canadien.

Ainsi, les exportations internationales de marchandises devraient croître de 6,1 % en 2000 et de 5,4 % en 2001 (dollars constants).

GRAPHIQUE 1.29

EXPORTATIONS INTERNATIONALES ET INTERPROVINCIALES DU QUÉBEC
(en pourcentage du PIB)

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Demande intérieure

L'importante amélioration des conditions sur le marché du travail à la fin de 1999, les baisses d'impôts annoncées pour cette année ainsi que les dépenses additionnelles des administrations publiques sont tous des éléments qui viendront soutenir la demande de consommation des ménages en 2000. Par contre, lourdement endettés, ceux-ci devront composer avec des taux d'intérêt plus élevés et un pouvoir d'achat amoindri en raison de la hausse des prix de l'énergie.

Les dépenses de consommation, en dollars constants, devraient progresser de 3,0 % (4,5 % en dollars courants) cette année, soit à un rythme supérieur à celui observé l'an dernier (2,6 % en dollars constants et 3,8 % en dollars courants).

Par ailleurs, les investissements domiciliaires devraient continuer de progresser cette année grâce, notamment, à la baisse des stocks de logements neufs invendus et du taux d'inoccupation des logements locatifs. Dans ce contexte, les dépenses domiciliaires réelles devraient croître de 4,7 % cette année et les mises en chantier devraient atteindre 26 400 unités.

En outre, le contexte demeure favorable à l'accroissement des investissements non résidentiels cette année, alors que les grands chantiers, comme le projet d'Alcan à Alma et celui de Magnola à Asbestos, se poursuivent.

D'une part, la santé financière des entreprises s'est grandement améliorée en 1999. Après avoir diminué légèrement en 1998, en raison de la faiblesse des prix des matières premières causée par la crise financière en Asie du Sud-Est, les profits des entreprises se sont accrus de 13 % l'an dernier. D'autre part, fonctionnant près de leur pleine capacité de production, plusieurs entreprises devront investir davantage pour satisfaire une demande intérieure et extérieure soutenue. Ainsi, les investissements non résidentiels devraient croître cette année de 4,7 %.

TABLEAU 1.4

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
 (variation en pourcentage)

	1999	2000	2001
PRODUCTION			
— Produit intérieur brut réel	3,7	3,3	2,7
— Produit intérieur brut	4,8	5,3	4,0
ÉLÉMENTS DE DÉPENSES			
— Consommation	3,8	4,5	4,2
— Mises en chantier ('000)	25,7	26,4	27,4
— Investissements non résidentiels	3,0 ⁽¹⁾	4,7	2,1
— Exportations internationales de marchandises ⁽²⁾	10,2	6,1	5,4
ÉLÉMENTS DE REVENUS ET PRIX			
— Salaires et traitements	3,5	4,2	3,6
— Revenu personnel	2,8	4,0	4,1
— Bénéfices des sociétés	13,4	14,0	3,7
— Prix à la consommation	1,5	1,9	1,4
MARCHÉ DU TRAVAIL			
— Population active	1,1	1,0	1,0
— Emploi	2,3	2,1	1,6
— en milliers	76	70	54
— Taux de chômage (niveau en %)	9,3	8,3	7,9
TAUX D'INTÉRÊT – CANADA (niveau en %)			
— Bons du Trésor, 3 mois	4,7	5,6	5,8
— Obligations canadiennes, 30 ans	5,7	6,3	6,4

(1) Statistique Canada, Investissements privés et publics.

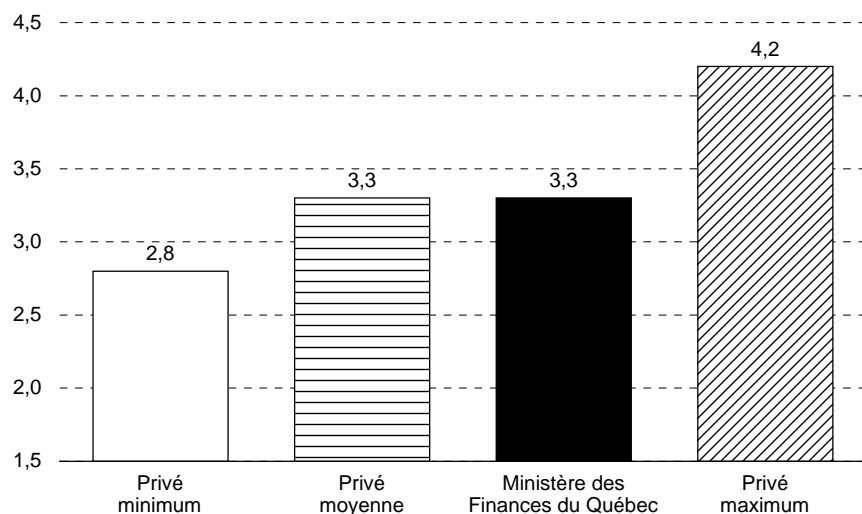
(2) Dollars constants de 1992.

Comparaison avec les prévisions du secteur privé

Les prévisions qui ont servi à la préparation des équilibres budgétaires sont comparables à la moyenne qui se dégage d'un récent relevé des prévisions du secteur privé. Les prévisions de croissance économique sont en effet identiques à celles du secteur privé, tant en 2000 (3,3 %) qu'en 2001 (2,7 %).

GRAPHIQUE 1.30

CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC – 2000 COMPARAISON AVEC LES PRÉVISIONS DU SECTEUR PRIVÉ (variation en pourcentage)



Source : D'après un relevé du ministère des Finances du Québec.

Par ailleurs, en ce qui concerne les taux d'intérêt, les hypothèses retenues sont peu différentes des prévisions moyennes du secteur privé en 2000 et légèrement supérieures en 2001.

TABLEAU 1.5

COMPARAISON AVEC LES PRÉVISIONS DU SECTEUR PRIVÉ - QUÉBEC
(en pourcentage)

	Secteur privé	Ministère des Finances du Québec
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL		
2000	3,3	3,3
2001	2,7	2,7
PRIX À LA CONSOMMATION		
2000	2,1	1,9
2001	2,0	1,4
TAUX D'INTÉRÊT		
Court terme		
2000	5,4	5,6
2001	5,4	5,8
Long terme		
2000	6,4	6,3
2001	6,2	6,4

Source : D'après un relevé du ministère des Finances du Québec.

Section 2

La situation financière du gouvernement en 1999-2000 et les emprunts du secteur public

Les opérations financières du gouvernement	3
Les revenus budgétaires	5
Les dépenses budgétaires	9
Les opérations non budgétaires	12
Le financement.....	14
Les remboursements d'emprunts	20
La dette du gouvernement	21
Les emprunts et les investissements du secteur public	27
Données historiques et résultats préliminaires	33
Opérations financières du gouvernement du Québec	
<input type="checkbox"/> Sommaire	33
<input type="checkbox"/> Revenus budgétaires	34
<input type="checkbox"/> Dépenses budgétaires	35
<input type="checkbox"/> Opérations non budgétaires.....	36
<input type="checkbox"/> Opérations de financement.....	38
Emprunts réalisés en 1999-2000 pour le Fonds consolidé du revenu	39
Emprunts réalisés en 1999-2000 pour les organismes consolidés.....	40
Emprunts réalisés en 1999-2000 par le gouvernement pour les organismes non consolidés.....	41
Emprunts réalisés en 1999-2000 par le gouvernement pour Financement-Québec	42
Emprunts réalisés en 1999 par Hydro-Québec	43
Annexes	
2.1 Données du Discours sur le budget 1999-2000 et résultats préliminaires selon la structure budgétaire 2000-2001	45
2.2 Résultats des organismes consolidés	49
2.3 Liste des organismes consolidés	53

Les opérations financières du gouvernement⁽¹⁾

Équilibre budgétaire de nouveau atteint en 1999-2000

Les résultats préliminaires des opérations financières du gouvernement pour l'année se terminant le 31 mars 2000 indiquent que l'équilibre budgétaire sera atteint de nouveau en 1999-2000.

Les revenus budgétaires consolidés de l'exercice financier 1999-2000 sont plus élevés qu'anticipé au dernier budget de 1 789 millions de dollars. Cet accroissement des revenus s'explique par des révisions à la hausse de 2 413 millions de dollars des revenus autonomes et à la baisse de 624 millions de dollars des transferts du gouvernement du Canada.

Par ailleurs, les dépenses budgétaires consolidées sont révisées à la hausse de 1 789 millions de dollars, pour atteindre 46 961 millions de dollars. Cette variation reflète, d'une part, l'impact des ressources additionnelles annoncées au présent Discours sur le budget, notamment pour la santé et les services sociaux ainsi que pour les jeunes et l'éducation. De plus, le service de la dette est révisé à la baisse de 211 millions de dollars par rapport au niveau prévu au moment du dernier budget. Cette révision s'explique principalement par des taux d'intérêt plus faibles et un dollar canadien plus fort vis-à-vis les autres monnaies que ce qui était prévu au budget de mars 1999.

Surplus financiers nets de 460 millions de dollars : 220 millions de dollars de mieux que prévu

Pour leur part, les surplus financiers nets consolidés sont révisés à 460 millions de dollars. Il s'agit d'une amélioration de 220 millions de dollars par rapport à la prévision du budget de mars 1999.

Du côté des opérations de financement, la hausse de 1 924 millions de dollars de la variation de la dette directe par rapport à la prévision initiale s'explique principalement par les nouveaux emprunts de 1 699 millions de dollars effectués pour financer les dépôts additionnels au Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

(1) À des fins comparatives, les données de cette section ont été ajustées sur la base de la structure budgétaire et financière qui prévaudra en 2000-2001. Les redressements apportés aux prévisions du Discours sur le budget du 9 mars 1999 sont présentés à l'annexe 2.1.

TABLEAU 2.1

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES
(en millions de dollars)

	1998-1999		1999-2000	
	Résultats réels ⁽¹⁾	Discours sur le budget du 1999-03-09 ⁽¹⁾	Résultats préliminaires ⁽²⁾	Variations par rapport au budget
Opérations budgétaires				
Revenus autonomes	38 560	38 264	40 677	2 413
Transferts du gouvernement du Canada	8 090	6 908	6 284	-624
Total des revenus	46 650	45 172	46 961	1 789
Dépenses d'opérations	- 39 332	- 37 573	- 39 573	-2 000
Service de la dette	- 7 187	- 7 599	- 7 388	211
Total des dépenses	- 46 519	- 45 172	- 46 961	- 1 789
Surplus budgétaire	131	0	0	0
Opérations non budgétaires				
Placements, prêts et avances	- 1 402	- 1 258	- 1 755	-497
Immobilisations	- 217	- 300	- 372	-72
Régimes de retraite	1 020	1 440	1 629	189
Autres comptes	991	358	958	600
Excédent non budgétaire	392	240	460	220
Surplus (besoins) financiers nets	523	240	460	220
Opérations de financement				
Variation de l'encaisse	- 1 983	2 627	2 182	-445
Variation de la dette directe	2 490	- 1 740	184	1 924
Fonds d'amortissement des régimes de retraite ⁽³⁾	- 1 030	- 1 127	- 2 826	-1 699
Total du financement des opérations	- 523	- 240	- 460	-220

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

- (1) À des fins de comparaison, les données ont été ajustées sur la base de la structure budgétaire et financière 2000-2001. Les redressements requis à l'égard des données du Discours sur le budget du 9 mars 1999 sont présentés à l'annexe 2.1.
- (2) Les résultats préliminaires pour 1999-2000 sont établis sur la base des données réelles enregistrées d'avril 1999 à janvier 2000 et d'une estimation arrêtée au 3 mars 2000 des résultats des mois de février et mars pour lesquels des transactions seront inscrites, jusqu'à la fermeture des livres, aux opérations de l'année 1999-2000.
- (3) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

Les revenus budgétaires

Pour l'année financière 1999-2000, les revenus budgétaires s'élèvent à 46 961 millions de dollars. La croissance des revenus autonomes est de 5,5 %, alors que les transferts fédéraux diminuent de 22,3 %.

Les revenus autonomes

Par rapport à la prévision du Discours sur le budget 1999-2000, les revenus autonomes sont augmentés de 2 413 millions de dollars. Ce résultat traduit la vigueur des revenus d'impôts et taxes qui ont bénéficié de la performance économique meilleure que prévu en 1999, ainsi que de la récurrence des revenus supplémentaires enregistrés à la fin de 1998-1999. Par ailleurs, les revenus des entreprises du gouvernement et ceux des organismes consolidés inclus dans le périmètre comptable du gouvernement sont révisés à la hausse de 805 millions de dollars et de 59 millions de dollars respectivement par rapport à ce qui était initialement anticipé.

TABLEAU 2.2

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES (en millions de dollars)

	1998-1999			1999-2000	
	Résultats réels	Discours sur le budget du 1999-03-09	Résultats préliminaires	Variations par rapport au budget	Variations par rapport à 1998-1999 (%)
Impôt sur le revenu des particuliers	15 293	15 354	15 979	625	4,5
Fonds des services de santé	4 117	4 083	4 208	125	2,2
Impôts des sociétés	3 406	3 325	3 575	250	5,0
Taxe de vente	6 426	6 369	6 868	499	6,9
Entreprises du gouvernement	3 131	2 937	3 742	805	19,5
Organismes consolidés	1 680	1 670	1 729	59	2,9
Autres sources	4 507	4 526	4 576	50	1,5
Total des revenus autonomes	38 560	38 264	40 677	2 413	5,5

Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé sont augmentés de 625 millions de dollars et de 125 millions de dollars respectivement. Ces révisions découlent essentiellement de la croissance plus forte que prévu de l'emploi et de la rémunération.

Les revenus à l'égard des impôts des sociétés sont haussés de 250 millions de dollars. Ce résultat est attribuable à une croissance des bénéfices des sociétés nettement plus forte que prévu en 1999.

Par ailleurs, les revenus de la taxe de vente du Québec sont révisés à la hausse de 499 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget 1999-2000. Cette révision s'explique principalement par la croissance soutenue de la consommation en 1999.

Les revenus provenant des entreprises du gouvernement sont révisés à la hausse de 805 millions de dollars. Cet écart s'explique en grande partie par une hausse de 882 millions de dollars des bénéfices de certaines entreprises, principalement la Société générale de financement du Québec et la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Les revenus en provenance de Loto-Québec sont également révisés à la hausse de 125 millions de dollars, traduisant ainsi des bénéfices plus élevés que prévu au titre de l'opération des appareils de loterie vidéo et des loteries traditionnelles. Par contre, le bénéfice net d'Hydro-Québec est inférieur de 211 millions de dollars à la prévision initiale en raison des ventes d'électricité plus faibles que prévu et d'une révision à la baisse des revenus provenant des autres produits d'exploitation.

Tel que décrit à l'annexe 2.2, les revenus des organismes consolidés sont en hausse de 59 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget 1999-2000.

Enfin, en ce qui concerne la révision aux autres sources, elle s'explique principalement par des revenus plus élevés au titre des droits et permis, des revenus d'intérêts et de la taxe sur le tabac. Toutefois, ces révisions sont compensées en partie par des revenus de la taxe sur les carburants moins élevés ainsi que par des ventes de biens et services et des recouvrements moindres qu'initialement anticipé.

Les transferts fédéraux

Par rapport à la prévision du Discours sur le budget de mars 1999, les résultats préliminaires pour l'année 1999-2000 présentent une révision à la baisse de 624 millions de dollars des transferts du gouvernement du Canada qui s'établissent ainsi à 6 284 millions de dollars. Cet écart reflète principalement une diminution des revenus du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS).

TABLEAU 2.3

**SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION
DES TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA**
(en millions de dollars)

	1998-1999		1999-2000		
	Résultats réels	Discours sur le budget du 1999-03-09	Résultats préliminaires	Variations par rapport au budget	Variations par rapport à 1998-1999 (%)
Péréquation	5 385	4 385	4 388	3	- 18,5
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 697	1 682	1 120	- 562	- 34,0
FPE et autres transferts liés aux accords fiscaux	60	15	11	- 4	- 81,7
Autres programmes	690	577	517	- 60	- 25,1
Organismes consolidés	258	249	248	- 1	- 3,9
Total des transferts du gouvernement du Canada	8 090	6 908	6 284	- 624	- 22,3

Les revenus du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) sont révisés à la baisse de 562 millions de dollars en 1999-2000. Cette révision provient d'abord du report de l'encaissement de 482 millions de dollars provenant de la fiducie du TCSPS, somme qui avait été intégrée au cadre financier du budget 1999-2000. Elle traduit également la valeur plus élevée des points d'impôt liés à l'abattement spécial du Québec qui vient réduire d'autant les transferts financiers versés par le gouvernement fédéral au Québec au titre de ce programme.

Les revenus de péréquation sont, quant à eux, pratiquement inchangés par rapport aux prévisions initiales. D'une part, la capacité fiscale relative du Québec est révisée à la hausse, particulièrement à l'impôt sur le revenu des sociétés et aux taxes de vente, ce qui a eu pour effet de réduire les droits de péréquation du Québec. D'autre part, les revenus des provinces utilisés pour établir les droits de péréquation sont révisés à la hausse,

notamment l'impôt sur le revenu des particuliers et les redevances sur la production de pétrole et de gaz. Cet accroissement contribue à augmenter suffisamment les droits de péréquation pour annuler l'impact de la révision de la capacité fiscale relative du Québec.

Enfin, les revenus des autres programmes sont revus à la baisse de 60 millions de dollars depuis le Discours sur le budget 1999-2000, principalement au titre des transferts fiscaux liés aux autres programmes.

Les dépenses budgétaires

Ressources additionnelles
allouées principalement
pour la santé et les
services sociaux ainsi que
pour les jeunes et
l'éducation

Pour l'année financière 1999-2000, les dépenses budgétaires s'établissent à 46 961 millions de dollars, soit 1 789 millions de dollars de plus que prévu au Discours sur le budget du 9 mars 1999. Cette augmentation résulte principalement des nouvelles initiatives annoncées au présent budget et des ressources additionnelles allouées notamment dans le secteur de la santé et des services sociaux ainsi que celui de l'éducation. Au total, les dépenses budgétaires montrent une légère augmentation de 1,0 % par rapport à 1998-1999.

TABLEAU 2.4

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

	1998-1999			1999-2000	
	Résultats réels	Discours sur le budget du 1999-03-09	Résultats préliminaires	Variations par rapport au budget	Variations par rapport à 1998-1999 (%)
Objectif de dépenses de programmes	37 964	36 327	36 327	—	— 4,3
Relèvement de l'objectif	—	—	1 947	1 947	—
Dépenses de programmes	37 964	36 327	38 274	1 947	0,8
Organismes consolidés	1 368	1 246	1 299	53	— 5,0
Total des dépenses d'opérations	39 332	37 573	39 573	2 000	0,6
Service de la dette					
▪ Fonds consolidé du revenu					
- Service de la dette directe	4 160	4 286	4 112	- 174	- 1,2
- Régimes de retraite	2 414	2 648	2 612	- 36	8,2
	6 574	6 934	6 724	- 210	2,3
▪ Organismes consolidés	613	665	664	- 1	8,3
Total du service de la dette	7 187	7 599	7 388	- 211	2,8
Total des dépenses budgétaires	46 519	45 172	46 961	1 789	1,0

Les dépenses d'opérations

Les dépenses d'opérations sont révisées à 39 573 millions de dollars, soit 2 000 millions de dollars de plus que prévu au Discours sur le budget de mars 1999.

Le présent budget fait état d'un relèvement de l'objectif de dépenses de programmes de 1 947 millions de dollars en 1999-2000, dont près de 800 millions de dollars sont alloués au secteur de la santé et des services sociaux. Premièrement, des ressources additionnelles de 630 millions de dollars ont été attribuées principalement pour assurer l'équilibre budgétaire des établissements du réseau en 1999-2000 et subvenir à la dépense additionnelle encourue à l'égard des conventions collectives. De plus, 152 millions de dollars sont prévus à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) essentiellement aux fins du programme d'assurance-médicaments. Ce montant exclut le déficit de 84 millions de dollars du Fonds de l'assurance-médicaments en 1999-2000, lequel est présenté dans les résultats des organismes consolidés.

Les dépenses allouées à l'éducation et à la jeunesse sont augmentées de plus de 500 millions de dollars. Il s'agit premièrement d'un ajout de près de 300 millions de dollars au ministère de l'Éducation, dont 150 millions de dollars pour encourager la santé financière des réseaux d'enseignement. De plus, 120 millions de dollars sont prévus pour la mise en place du nouveau Fonds Jeunesse et un autre 120 millions de dollars est destiné aux activités de Valorisation-Recherche Québec.

Enfin, plus de 600 millions de dollars sont investis dans les autres secteurs afin, notamment, d'améliorer les services publics, entre autres par des projets d'infrastructures municipales, environnementales et de transport.

Par ailleurs, tel que décrit à l'annexe 2.2, les dépenses des organismes consolidés montrent une hausse de 53 millions de dollars par rapport au Discours sur le budget de mars 1999.

Le service de la dette

Les prévisions du service de la dette s'établissent à 7 388 millions de dollars, dont 4 112 millions de dollars pour le service de la dette directe du Fonds consolidé du revenu, 2 612 millions de dollars pour la dépense d'intérêts à l'égard du passif au titre des régimes de retraite et 664 millions de dollars pour le service de la dette des organismes consolidés. Il s'agit d'une révision à la baisse de 211 millions de dollars par rapport à la prévision du dernier budget.

Cette variation reflète essentiellement la réduction de 174 millions de dollars du service de la dette directe provenant en majeure partie de taux d'intérêt plus faibles et d'un dollar canadien plus fort que prévu. Par ailleurs, la dépense d'intérêts à l'égard des régimes de retraite est aussi revue à la baisse de 36 millions de dollars suite à l'augmentation des dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite. Les revenus de ce fonds sont comptabilisés en réduction de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

Les opérations non budgétaires

L'excédent des opérations non budgétaires totalise 460 millions de dollars, soit 220 millions de dollars de plus que prévu au Discours sur le budget de mars 1999.

TABLEAU 2.5

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES (en millions de dollars)

	1999-2000		
	Discours sur le budget du 1999-03-09	Résultats préliminaires	Variations
Placements, prêts et avances			
Entreprises du gouvernement			
Capital-actions et mise de fonds et variation de la valeur de consoli- dation des placements	- 1 277	- 1 739	- 462
Prêts et avances	1	14	13
	- 1 276	- 1 725	- 449
Prêts et avances aux municipalités, organismes municipaux, particuliers, sociétés et autres	- 20	3	23
	- 1 296	- 1 722	- 426
Immobilisations	260	266	6
Régimes de retraite	1 440	1 629	189
Autres comptes	354	591	237
Organismes consolidés	- 518	- 304 ⁽¹⁾	214
Excédent non budgétaire	240	460	220

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(1) Détail présenté au tableau 2.17.

Les résultats préliminaires au titre des placements, prêts et avances montrent une hausse des besoins de fonds de 426 millions de dollars par rapport à ce qui était prévu initialement. Cet écart s'explique principalement par l'augmentation de la valeur des placements du gouvernement en raison de bénéfices supérieurs de ces entreprises.

La diminution de 6 millions de dollars des immobilisations provient essentiellement des investissements des ministères et organismes moins élevés que prévu au moment du dernier budget.

Le surplus annuel du compte « Régimes de retraite » montre une hausse de 189 millions de dollars. Cette variation s'explique notamment par la bonification apportée aux régimes de retraite suite à la reconnaissance des droits des conjoints de même sexe, ainsi que par le niveau plus faible que prévu des prestations versées en 1999-2000.

Les opérations reliées aux autres comptes non budgétaires représentent les variations d'une année à l'autre de ces postes comptables. Ces comptes, qui comprennent notamment les espèces et effets en main, les chèques en circulation, les comptes à recevoir et les comptes à payer, peuvent connaître des fluctuations importantes en raison de la variabilité des encaissements et des déboursés du gouvernement. Pour l'année 1999-2000, le solde des autres comptes présente une hausse de 237 millions de dollars par rapport au Discours sur le budget de mars 1999 en raison, notamment, de l'augmentation prévue du solde des comptes à payer au 31 mars 2000.

En ce qui a trait aux organismes consolidés, la révision à la hausse de 214 millions de dollars provient principalement d'encaissements plus rapides que prévu à certains fonds spéciaux.

Le financement

Les résultats préliminaires indiquent que la variation de la dette directe s'établit à 184 millions de dollars, soit 1 924 millions de dollars de plus que prévu lors du Discours sur le budget 1999-2000. Les emprunts réalisés au cours de l'exercice financier 1999-2000 pour le Fonds consolidé du revenu et les organismes consolidés sont de 5 991 millions de dollars, soit 1 934 millions de dollars de plus que prévu dans le dernier Discours sur le budget. L'accroissement du niveau d'emprunts reflète principalement la décision d'effectuer des dépôts additionnels au Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

TABLEAU 2.6

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

(en millions de dollars)

	1999-2000		
	Discours sur le budget du 1999-03-09	Résultats préliminaires	Variations
Variation de l'encaisse			
Fonds consolidé du revenu	2 814	2 073	- 741
Organismes consolidés	- 187	109	296
Total de la variation de l'encaisse	2 627	2 182	- 445
Variation de la dette directe			
Fonds consolidé du revenu			
- Nouveaux emprunts	2 758	5 241	2 483
- Remboursements d'emprunts	- 5 195	- 5 238	- 43
	- 2 437	3	2 440
Organismes consolidés			
- Nouveaux emprunts ⁽¹⁾	1 299	750	- 549
- Remboursements d'emprunts	- 602	- 569	33
	697	181	- 516
Total de la variation de la dette directe	- 1 740	184	1 924
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	- 1 127	- 2 826	- 1 699
Total du financement des opérations	- 240	- 460	- 220

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

(1) Incluant des emprunts de 296 millions de dollars effectués pour le financement des travaux d'organismes municipaux.

Financement du Fonds consolidé du revenu

Les résultats préliminaires indiquent que la variation de la dette directe du Fonds consolidé du revenu s'établit à 3 millions de dollars, soit 2 440 millions de dollars de plus que le montant prévu au Discours sur le budget 1999-2000. Les emprunts réalisés au cours de l'exercice financier 1999-2000 sont de 5 241 millions de dollars, ce qui représente 2 483 millions de dollars de plus que prévu au dernier budget. Cette révision s'explique notamment par les emprunts supplémentaires de 1 699 millions de dollars découlant des dépôts additionnels effectués au Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR), par les emprunts de 758 millions de dollars réalisés par anticipation ainsi que par la hausse de 43 millions de dollars des remboursements d'emprunts.

La décision d'effectuer des dépôts additionnels au FARR a été prise dans le contexte de la mise en place, par la Caisse de dépôt et placement du Québec, de son Fonds Québec-Mondial, un nouveau véhicule de placements offert à ses déposants. Il en a résulté une demande accrue pour les titres du Québec, de sorte qu'en 1999-2000 les dépôts additionnels au FARR ont été financés par des achats d'obligations du gouvernement par la Caisse de dépôt et placement du Québec et non par l'accroissement des émissions d'obligations sur les marchés publics.

Par ailleurs, les emprunts réalisés par anticipation font en sorte que le niveau de l'encaisse est réduit de 2 073 millions de dollars, alors qu'une réduction de 2 814 millions de dollars était prévue lors du Discours sur le budget de l'an dernier.

Financement des organismes consolidés

Les résultats préliminaires indiquent que la variation de la dette directe des organismes consolidés s'établit à 181 millions de dollars. Il s'agit d'une révision à la baisse de 516 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget 1999-2000. Les emprunts réalisés au cours de l'exercice financier 1999-2000 sont de 750 millions de dollars, en baisse de 549 millions de dollars par rapport au montant prévu dans le dernier Discours sur le budget.

Cette révision s'explique premièrement par une baisse de 296 millions de dollars des besoins de financement à long terme, le financement prévu étant plutôt réalisé à même une réduction de l'encaisse. Deuxièmement, les prévisions des besoins financiers nets des organismes consolidés ont été réduites de 220 millions de dollars. Troisièmement, les remboursements d'emprunts sont révisés à la baisse de 33 millions de dollars.

Les emprunts

Au total, le gouvernement a réalisé des emprunts de 7 378 millions de dollars en 1999-2000, dont 5 241 millions de dollars pour les besoins du Fonds consolidé du revenu (incluant 2 826 millions de dollars afin d'effectuer les dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite), 750 millions de dollars pour les organismes consolidés (incluant 296 millions de dollars pour le financement de travaux d'organismes municipaux), 443 millions de dollars pour les organismes non consolidés (principalement la Corporation d'hébergement du Québec) et 944 millions de dollars pour Financement-Québec⁽¹⁾.

La réalisation du programme de financement a été caractérisée par l'excellente réceptivité des marchés financiers à l'égard des titres du Québec.

Au total, 66 % du programme de financement, soit 4 874 millions de dollars, a été effectué sur le marché canadien. Le gouvernement a réalisé deux émissions publiques sur ce marché, ayant des échéances de 5 et de 30 ans, ainsi que des émissions à rendement réel et ce, pour un montant total de 829 millions de dollars. Par ailleurs, des placements privés d'un montant de 3 487 millions de dollars ont été effectués auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec, 106 millions de dollars ont été obtenus par l'émission de billets à moyen terme et 6 millions de dollars auprès du Fonds de placement du régime de pensions du Canada. Finalement, les produits d'épargne vendus par Placements Québec devraient procurer au gouvernement 446 millions de dollars en financement.

Des emprunts totalisant 2 504 millions de dollars, soit 34 % du programme de financement, ont été réalisés sur les marchés étrangers dans le cadre de la stratégie de diversification des sources de financement du gouvernement. Deux émissions publiques d'obligations y ont été réalisées. Premièrement, une émission mondiale d'obligations en dollars américains, d'une échéance de 30 ans et d'un montant de 1,5 milliard de dollars américains (2,2 milliards de dollars canadiens), a été réalisée en septembre 1999. Ensuite, le gouvernement a effectué une première émission publique d'obligations sur le marché de l'euro pour un montant

(1) Financement-Québec est une entreprise du gouvernement créée en 1999-2000 pour faire des prêts à certains établissements du secteur public du Québec, notamment ceux des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation. Auparavant, ces établissements empruntaient auprès du Fonds de financement. Au cours des prochains mois, Financement-Québec devrait commencer à emprunter sur les marchés financiers en son nom propre, avec la garantie du gouvernement. L'exercice 1999-2000 a été un exercice de transition pour le Fonds de financement et Financement-Québec. Ainsi, le montant de 944 millions de dollars inscrit au titre des emprunts de Financement-Québec est constitué d'un montant de 500 millions de dollars d'avances consenties par le Fonds consolidé du revenu à Financement-Québec et d'un montant de 444 millions de dollars avancé au Fonds de financement par le Fonds consolidé du revenu pour effectuer des prêts à des établissements qui sont maintenant desservis par Financement-Québec. Ces prêts ont été transférés à Financement-Québec en cours d'exercice.

de 150 millions d'euro (217 millions de dollars canadiens). Le Québec est la première province du Canada à réaliser une émission publique d'obligations sur ce marché.

TABLEAU 2.7

SOMMAIRE DES EMPRUNTS RÉALISÉS EN 1999-2000

(en millions de dollars)

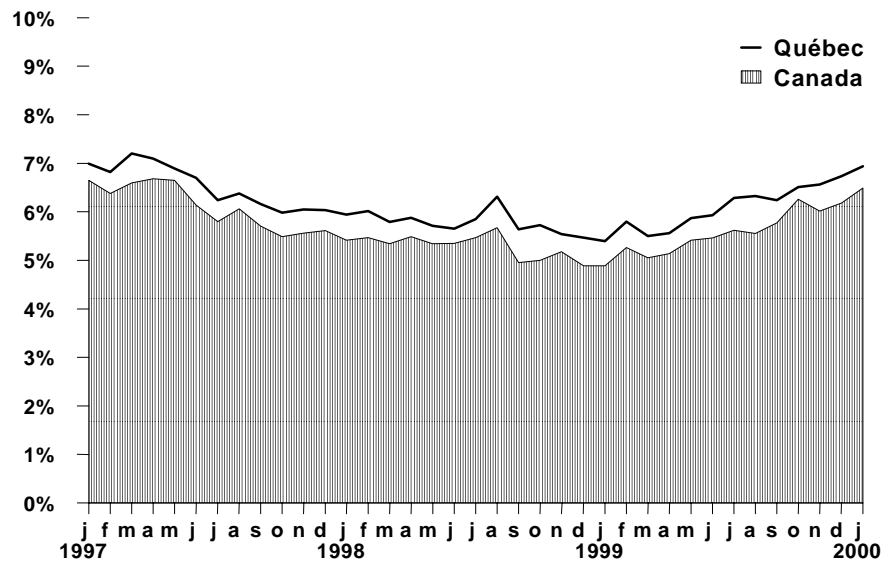
Devises d'emprunts et marchés	Fonds consolidé du revenu	Organismes consolidés⁽¹⁾	Organismes non consolidés	Financement-Québec⁽²⁾	Total (%)	
Dollar canadien						
Marché canadien						
• Émissions publiques						
Obligations négociables	431	—	—	398	829	11,2
• Émissions privées						
Caisse de dépôt et placement du Québec	1 777	721	443	546	3 487	47,3
Fonds de placement du régime de pensions du Canada	6	—	—	—	6	0,1
• Produits d'épargne	446	—	—	—	446	6,0
• Billets à moyen terme	106	—	—	—	106	1,5
Sous-total	2 766	721	443	944	4 874	66,1
Dollar américain						
Marché de l'eurodollar américain						
• Billets à moyen terme	—	29	—	—	29	0,4
Marché mondial						
• Obligations négociables	2 200	—	—	—	2 200	29,8
Sous-total	2 200	29	—	—	2 229	30,2
Autres monnaies						
• Émission publique						
Marché de l'euro	217	—	—	—	217	2,9
• Émission privée						
Marché du yen japonais	58	—	—	—	58	0,8
Sous-total	275	—	—	—	275	3,7
Total	5 241	750	443	944	7 378	100,0

(1) Incluant des emprunts de 296 millions de dollars effectués pour le financement des travaux d'organismes municipaux.

(2) Emprunts réalisés pour financer les établissements des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

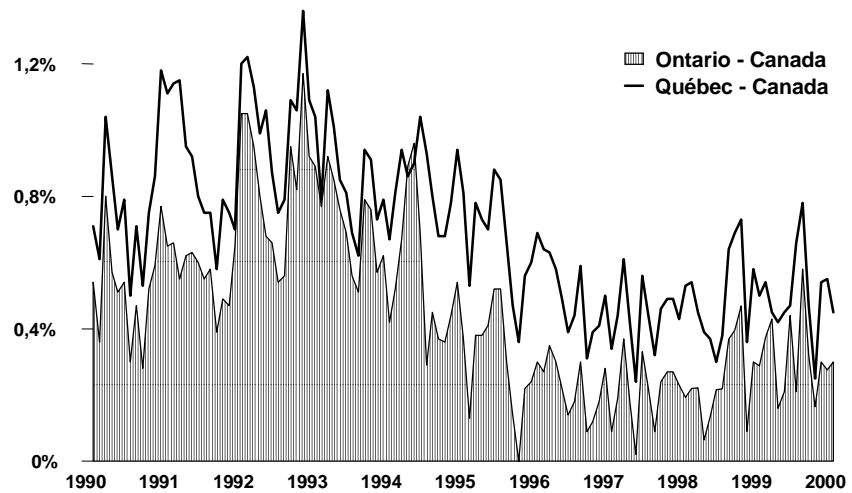
GRAPHIQUE 2.1

**TAUX DE RENDEMENT SUR LES TITRES À LONG TERME (10 ANS)
DES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA**



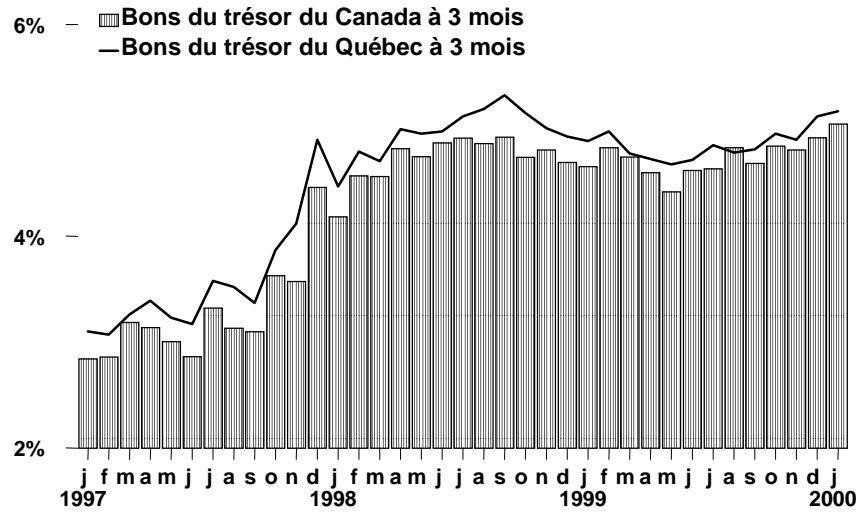
GRAPHIQUE 2.2

**ÉCART ENTRE LES TAUX DE RENDEMENT SUR LES TITRES
À LONG TERME (10 ANS)**



GRAPHIQUE 2.3

TAUX DE RENDEMENT SUR LES TITRES À COURT TERME



Les remboursements d'emprunts

Les résultats préliminaires indiquent que les remboursements d'emprunts pour l'exercice financier 1999-2000 du Fonds consolidé du revenu et des organismes consolidés s'élèvent à 5 807 millions de dollars, soit 10 millions de dollars de plus que prévu lors du Discours sur le budget du 9 mars 1999.

Remboursements d'emprunts du Fonds consolidé du revenu

Les résultats préliminaires indiquent que les remboursements d'emprunts du Fonds consolidé du revenu s'élèvent à 5 238 millions de dollars, soit 43 millions de dollars de plus que prévu lors du Discours sur le budget de mars dernier.

Remboursements d'emprunts des organismes consolidés

Les résultats préliminaires indiquent que les remboursements d'emprunts des organismes consolidés pour l'exercice financier 1999-2000 s'élèvent à 569 millions de dollars, soit 33 millions de dollars de moins que prévu dans le dernier Discours sur le budget.

La dette du gouvernement

La dette totale du gouvernement comprend la dette directe consolidée et le passif net au titre des régimes de retraite. La dette directe consolidée est la somme de la dette directe du Fonds consolidé du revenu et de la dette des organismes consolidés. Le passif net au titre des régimes de retraite est, pour sa part, le passif au titre des régimes de retraite dont on a soustrait le solde du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR), un actif qui pourra éventuellement être utilisé pour payer les prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Selon les données préliminaires, la dette directe consolidée s'établit à 61 688 millions de dollars au 31 mars 2000, soit 57 988 millions de dollars à titre de dette directe du Fonds consolidé du revenu et 3 700 millions de dollars à titre de dette des organismes consolidés.

Il faut noter qu'un montant de 758 millions de dollars est inclus dans la dette directe consolidée et représente des emprunts réalisés par anticipation en 1999-2000 qui serviront à combler une partie des emprunts à effectuer en 2000-2001. Ainsi, en excluant ces emprunts par anticipation, la dette directe consolidée du gouvernement du Québec s'établit à 60 930 millions de dollars au 31 mars 2000, dont 57 230 millions de dollars à titre de dette directe du Fonds consolidé du revenu.

Le passif net au titre des régimes de retraite s'établit à 39 227 millions de dollars au 31 mars 2000. Il est composé d'une somme de 44 262 millions de dollars à titre de passif des régimes de retraite duquel on a soustrait la valeur du FARR de 5 035 millions de dollars.

En excluant les emprunts effectués par anticipation, la dette totale est donc de 100 157 millions de dollars.

TABLEAU 2.8

DETTE TOTALE DU GOUVERNEMENT PRÉVUE AU 31 MARS 2000 (en millions de dollars)

	Dette directe consolidée			Passif au titre des régimes de retraite	Dette totale
	Dette directe du Fonds consolidé du revenu	Organismes consolidés	Total		
Dette prévue au 31 mars 2000	57 988	3 700	61 688	44 262	105 950
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	—	—	—	- 5 035	- 5 035
Emprunts effectués par anticipation	- 758	—	- 758	—	- 758
Total	57 230	3 700	60 930	39 227	100 157

Structure de la dette totale du gouvernement

Au 31 mars 2000, la proportion de la dette directe consolidée libellée en dollars canadiens est de 65,8 %, la part en devises étrangères s'établissant à 34,2 %. Si l'on considère également le passif net au titre des régimes de retraite, dont la totalité des engagements sont en dollars canadiens, la proportion de la dette totale en dollars canadiens s'élève à 79,1 %.

TABLEAU 2.9

DETTE TOTALE DU GOUVERNEMENT PRÉVUE AU 31 MARS 2000 INCLUANT L'EFFET DES TRANSACTIONS D'ÉCHANGE DE DEVISES (en millions de dollars)

Monnaies	Dette directe consolidée					Passif net au titre des régimes de retraite	Dette totale	
	Dette directe du Fonds consolidé du revenu	(%)	Organismes consolidés	Total	(%)			(%)
Dollar canadien	36 985	63,8	3 588	40 573	65,8	39 227	79 800	79,1
Dollar américain	12 489	21,5	112	12 601	20,4	—	12 601	12,5
Yen japonais	6 471	11,2	—	6 471	10,5	—	6 471	6,4
Franc suisse	1 362	2,3	—	1 362	2,2	—	1 362	1,3
Euro	681	1,2	—	681	1,1	—	681	0,7
Sous-total	57 988	100,0	3 700	61 688	100,0	39 227	100 915	100,0
Emprunts effectués par anticipation	- 758		—	- 758		—	- 758	
Total	57 230		3 700	60 930		39 227	100 157	

N.B.: La dette en monnaies étrangères est exprimée en équivalent canadien selon les taux de change au 18 février 2000.

Structure de la dette directe du Fonds consolidé du revenu

La part de la dette directe du Fonds consolidé du revenu en dollars canadiens est de 63,8 % et celle en devises étrangères est de 36,2 %. Par ailleurs, la part à taux fixe s'établit à 55,3 % à la fin du présent exercice financier, alors que la part à taux variable est de 44,7 %.

L'échéance moyenne pondérée de cette dette, excluant les obligations d'épargne et les bons du trésor, augmente de 10,6 ans au 31 mars 1999 à 11,4 ans au 31 mars 2000.

L'encours des produits d'épargne devrait s'établir à 2 635 millions de dollars et représenter 4,5 % de cette dette. L'encours des bons du trésor se situe à 1 774 millions de dollars, soit 3,1 % de la dette directe du Fonds consolidé du revenu.

Passif net au titre des régimes de retraite

Le passif au titre des régimes de retraite constitue la valeur comptabilisée des engagements pris par le gouvernement à l'égard des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic. Au 31 mars 2000, cette valeur s'élève à 44 262 millions de dollars.

Le gouvernement a créé, en 1993, le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) qui constitue une réserve liquide qui pourra éventuellement être utilisée pour payer les prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic. Il est géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ).

Au 31 mars 2000, la valeur du FARR s'établit à 5 035 millions de dollars, en hausse de 2 826 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison des dépôts de 2 612 millions de dollars effectués par le gouvernement en 1999-2000 et des revenus de placements de 214 millions de dollars.

Ainsi, au 31 mars 2000, le passif net au titre des régimes de retraite s'établit à 39 227 millions de dollars.

Pour effectuer des dépôts au FARR, le gouvernement émet des obligations sur les marchés financiers. Il est important de noter que les dépôts au FARR effectués pendant l'exercice n'affectent pas la dette totale du gouvernement. En effet, le montant de l'emprunt réalisé pour effectuer le dépôt au FARR augmente la dette directe du Fonds consolidé du revenu mais diminue simultanément, et du même montant, le passif net au titre des régimes de retraite.

Pour analyser l'évolution des composantes de la dette directe du Fonds consolidé du revenu d'un exercice à l'autre, il est important d'exclure l'impact du FARR.

Ainsi, comme le montre le tableau qui suit, la dette directe du Fonds consolidé du revenu a augmenté de 1 496 millions de dollars entre les 31 mars 1999 et 2000 (après correction pour tenir compte des emprunts réalisés par anticipation). Cette hausse est cependant due entièrement au fait que des dépôts importants ont été effectués au FARR en 1999-2000. En effet, en retranchant de la dette directe du Fonds consolidé du revenu la valeur du FARR au 31 mars de chacun des exercices, on constate qu'en l'absence du FARR, la dette directe du Fonds consolidé du revenu aurait diminué de 1 330 millions de dollars, alors que le passif au titre des régimes de retraite aurait augmenté de 1 629 millions de dollars.

TABLEAU 2.10

**IMPACT DU FARR SUR LA DETTE DIRECTE DU FONDS CONSOLIDÉ DU
REVENU ET LE PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE**
(en millions de dollars)

	Au 31 mars		
	1999 ⁽¹⁾	2000 ⁽²⁾	Variations
Dettes directes du Fonds consolidé du revenu (incluant le FARR)	58 565	57 988	- 577
Emprunts effectués par anticipation	- 2 831	- 758	2 073
Dettes directes du Fonds consolidé du revenu (incluant le FARR)	55 734	57 230	1 496
Solde du FARR	- 2 209	- 5 035	- 2 826
Dettes directes du Fonds consolidé du revenu (excluant le FARR)	53 525	52 195	- 1 330
Passif net au titre des régimes de retraite	40 424	39 227	- 1 197
Solde du FARR	2 209	5 035	2 826
Passif au titre des régimes de retraite	42 633	44 262	1 629
Dettes totales ⁽³⁾	96 158	96 457	299

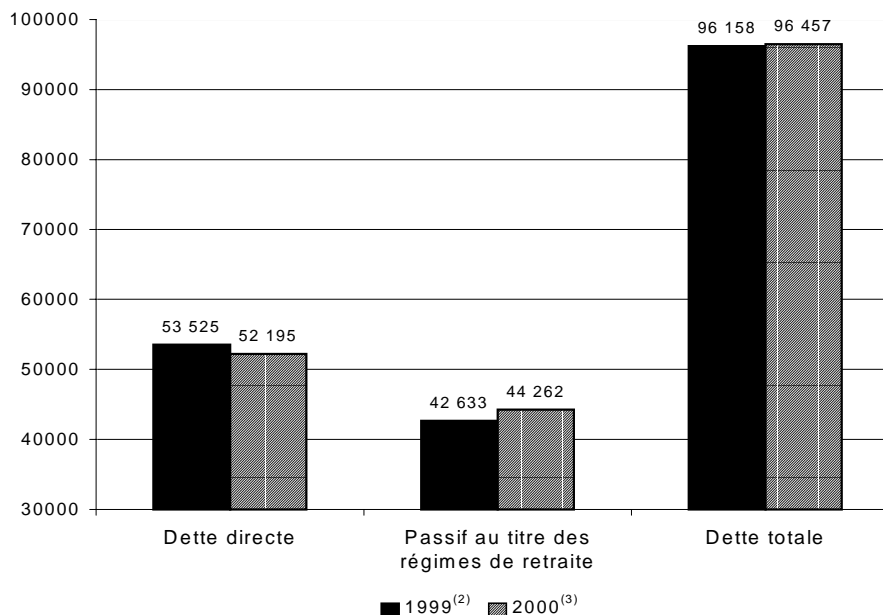
(1) Résultats préliminaires.

(2) Prévision.

(3) Excluant la dette des organismes consolidés.

GRAPHIQUE 2.4

DETTE DIRECTE (EXCLUANT LE FARR), PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET DETTE TOTALE ⁽¹⁾
(en millions de dollars)



- (1) Excluant la dette des organismes consolidés.
 (2) Résultats préliminaires.
 (3) Prévision.

Accélération des dépôts au FARR

En décembre dernier, le gouvernement a annoncé qu'il accélérerait ses dépôts au FARR pour faire en sorte que, d'ici vingt ans, les sommes accumulées dans ce fonds soient égales à 70 % des obligations actuarielles du gouvernement à l'égard des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

L'introduction de la politique d'accélération des dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite se situe dans le cadre de l'entente intervenue en décembre dernier pour le renouvellement des conventions collectives des employés des secteurs public et parapublic.

Diminution du service de la dette

Cette nouvelle politique devrait engendrer une diminution des dépenses du service de la dette du gouvernement. En effet, comme les taux de rendement obtenus sur les fonds que gère la Caisse de dépôt et placement du Québec sont généralement plus élevés que les taux d'intérêt sur les obligations du gouvernement du Québec, les revenus du FARR, qui sont inscrits en réduction du service de la dette du gouvernement,

seront plus élevés que les dépenses d'intérêts additionnelles découlant des nouveaux emprunts. Il en résultera donc une réduction nette du service de la dette du gouvernement.

Pas d'impact sur les dépenses budgétaires

Il faut également noter que l'accélération des dépôts au FARR ne signifie pas une hausse des dépenses budgétaires du gouvernement à l'égard des régimes de retraite de ses employés. En effet, la comptabilisation des engagements du gouvernement à l'égard de ces régimes est déjà des plus rigoureuse : à chaque exercice, le gouvernement inscrit à ses dépenses la totalité de la valeur présente des prestations de retraite qu'il aura éventuellement à payer à l'égard des services rendus par ses employés au cours de ce même exercice ; de plus, la valeur des engagements pris dans le passé à l'égard des régimes de retraite des employés de l'État est déjà prise en compte dans les états financiers du gouvernement et ce, conformément aux pratiques comptables recommandées par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). La politique d'accélération des dépôts au FARR n'affectera donc pas la valeur des dépenses budgétaires à l'égard des régimes de retraite.

Une politique flexible

Le gouvernement aura toute la flexibilité nécessaire dans l'application de cette politique. Les dépôts au FARR ne seront effectués que lorsque les conditions sur les marchés financiers, notamment le niveau des taux d'intérêt et la réceptivité des marchés à des émissions d'obligations, seront favorables. Par ailleurs, le gouvernement pourra, s'il le désire, accélérer davantage ses dépôts au FARR, comme il l'a fait au cours du présent exercice financier.

Les emprunts et les investissements du secteur public

Au cours de l'année civile 1999, les emprunts bruts à long terme du secteur public ont totalisé 13 700 millions de dollars, une diminution de 356 millions de dollars par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 2.11

EMPRUNTS À LONG TERME DU SECTEUR PUBLIC (en millions de dollars)

	Années civiles				
	1995	1996	1997	1998	1999 ⁽¹⁾
Emprunts bruts					
Gouvernement ⁽²⁾	7 799	6 984	8 351	8 382	7 126
Institutions d'enseignement	799	1 259	881	468	982
Établissements de santé et de services sociaux	286	750	570	453	504
Hydro-Québec ⁽³⁾	2 222	1 792	1 884	2 481	2 220
Autres entreprises du gouvernement	1 097	1 361	1 117	105	699
Organismes municipaux	2 490	2 575	2 086	2 167	2 169
Total	14 693	14 721	14 889	14 056	13 700
Remboursements	8 123	10 015	12 259	13 069	9 626
Emprunts nets	6 570	4 706	2 630	987	4 074

(1) Résultats préliminaires.

(2) Montants empruntés durant l'année civile pour les besoins du Fonds consolidé du revenu, à l'exclusion du montant net des emprunts à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme, ce qui diffère de la liste des emprunts réalisés présentée plus loin dans ce document. Ces montants excluent aussi les emprunts effectués pour les besoins des organismes consolidés, des organismes non consolidés et de Financement-Québec, qui sont répartis dans les organismes et réseaux auxquels ils étaient destinés.

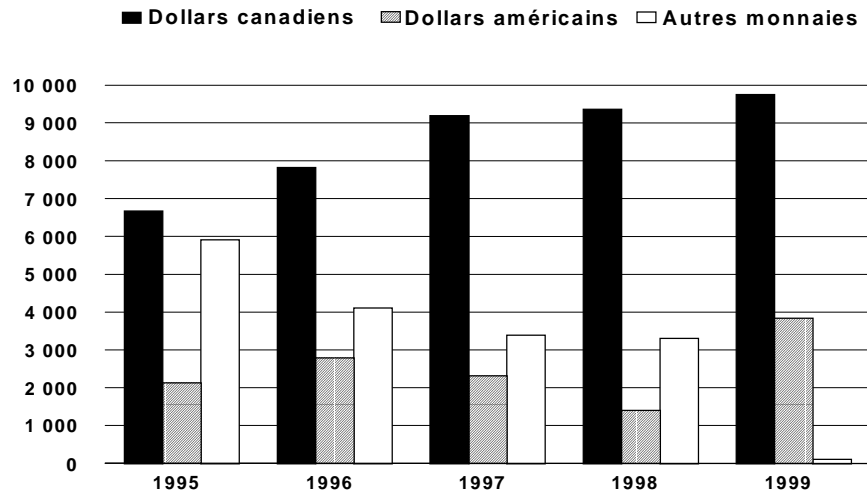
(3) Montants empruntés durant l'année civile, à l'exclusion du montant net des emprunts à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme, ce qui diffère de la liste des emprunts réalisés présentée plus loin dans ce document.

Les emprunts bruts libellés en dollars canadiens ont totalisé 9 760 millions de dollars en 1999, ce qui représente 71,2 % des emprunts totaux du secteur public. Quant aux emprunts bruts libellés en dollars américains, ils ont atteint 3 837 millions de dollars, soit 28,0 % du total, alors que les emprunts dans les autres monnaies s'établissaient à 103 millions de dollars, ce qui représente 0,8 % du total.

Par ailleurs, compte tenu des refinancements et des remboursements, les emprunts nets du secteur public sont évalués à 4 074 millions de dollars en 1999. Le rapport des emprunts nets au produit intérieur brut est passé de 0,5 % du PIB en 1998 à 2,0 % en 1999. La hausse de ce ratio est due à deux facteurs. D'abord, les emprunts réalisés par le gouvernement en 1999 pour effectuer des dépôts additionnels au FARR. Ensuite, la diminution très importante des remboursements d'emprunts du gouvernement entre 1998 et 1999, ce qui augmente les emprunts nets de 1999. Ce phénomène est dû au fait que les remboursements effectués au cours de l'exercice financier 1998-1999 ont été concentrés en 1998, alors que ceux effectués en 1999-2000 l'ont été au premier trimestre de 2000.

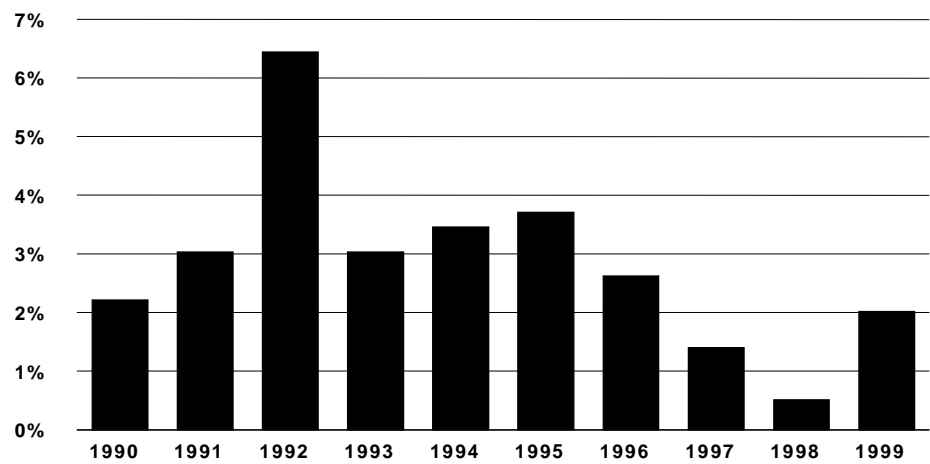
GRAPHIQUE 2.5

EMPRUNTS BRUTS DU SECTEUR PUBLIC PAR MONNAIE
(en millions de dollars)



GRAPHIQUE 2.6

**EMPRUNTS NETS DU SECTEUR PUBLIC PAR RAPPORT
AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT**



En 1999, les investissements du secteur public ont été de 6 401 millions de dollars, une baisse de 225 millions de dollars.

TABLEAU 2.12

INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PUBLIC
(en millions de dollars)

	Années civiles				
	1995	1996	1997	1998	1999 ⁽¹⁾
Gouvernement ⁽²⁾	992	878	799	907	962
Institutions d'enseignement ⁽³⁾	599	681	818	697	928
Établissements de santé et de services sociaux ⁽³⁾	472	448	409	628	623
Hydro-Québec ⁽⁴⁾	2 775	2 047	1 571	1 986	1 637
Autres entreprises du gouvernement ⁽⁵⁾	661	393	463	454	527
Organismes municipaux ⁽⁶⁾	2 197	2 142	1 948	1 954	1 724
Total	7 696	6 589	6 008	6 626	6 401

(1) Résultats préliminaires.

(2) Les investissements du gouvernement comprennent ses immobilisations ainsi que les subventions et les prêts pour investissements à des agents économiques extérieurs au secteur public. Les investissements financiers envers d'autres composantes du secteur public sont donc exclus.

Sources : Comptes publics du gouvernement du Québec, Conseil du trésor et ministère des Finances du Québec.

(3) Les investissements des commissions scolaires, des collèges et des universités ainsi que ceux des établissements de santé et de services sociaux comprennent la part supportée par les institutions elles-mêmes. Il est à noter que la part supportée par le gouvernement est financée par des subventions pour le service de la dette.

Source : Conseil du trésor.

(4) À partir de 1997, les placements financiers et les programmes commerciaux ont été exclus.

Source : Hydro-Québec.

(5) Les investissements des entreprises du gouvernement correspondent à l'accroissement des actifs à long terme. On exclut la Société québécoise d'assainissement des eaux dont les investissements sont compris au poste « Organismes municipaux ».

Sources : États financiers des entreprises du gouvernement du Québec et ministère des Finances du Québec.

(6) Les investissements des organismes municipaux comprennent ceux relatifs à l'assainissement des eaux, au transport en commun et aux équipements culturels et communautaires ainsi que les autres investissements des municipalités.

Sources : Conseil du trésor, ministère des Affaires municipales et de la Métropole et ministère des Finances du Québec.

Le tableau qui suit présente l'évolution comparative des emprunts et des investissements de l'ensemble du secteur public. Les emprunts nets totaux du secteur public incluent, en plus des emprunts nets à long terme mentionnés précédemment, les emprunts effectués à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme, y compris les bons du trésor et les billets de trésorerie émis par le gouvernement, de même que le surplus annuel du compte « Régimes de retraite » du gouvernement. Au cours des quatre dernières années, les emprunts nets du secteur public ont été systématiquement inférieurs à ses investissements. En 1999, le ratio des emprunts nets aux investissements s'est établi à 0,43.

TABLEAU 2.13

**EMPRUNTS NETS TOTAUX ET INVESTISSEMENTS
DU SECTEUR PUBLIC**
(en millions de dollars)

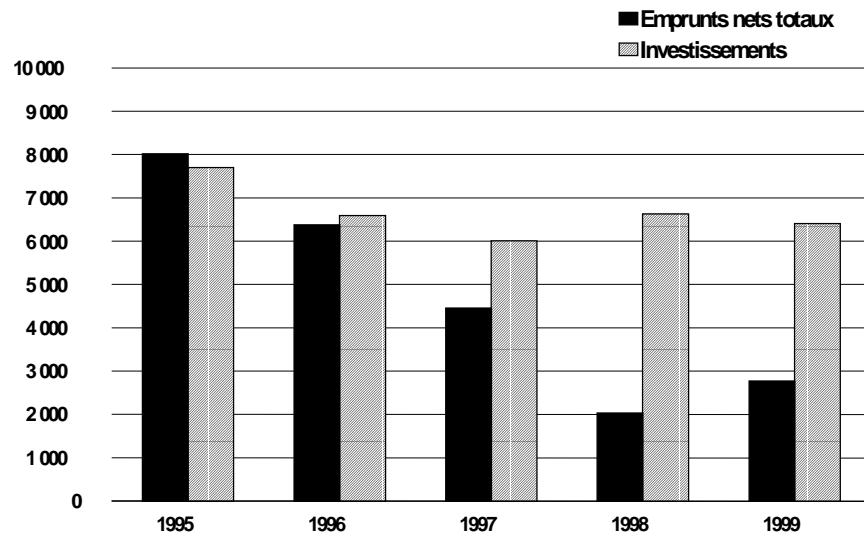
	Années civiles				
	1995	1996	1997	1998	1999 ⁽¹⁾
Emprunts nets à long terme	6 570	4 706	2 630	987	4 074
Montants nets des emprunts à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme	177	—	—	—	—
Surplus du compte « Régimes de retraite » du gouvernement ⁽²⁾	1 264	1 678	1 827	1 040	- 1 294
Emprunts nets totaux	8 011	6 384	4 457	2 027	2 781
Investissements	7 696	6 589	6 008	6 626	6 401
Ratio	1,04	0,97	0,74	0,31	0,43

(1) Résultats préliminaires.

(2) Ce montant tient compte des dépôts effectués au Fonds d'amortissement des régimes de retraite ainsi que des revenus de ce fonds.

GRAPHIQUE 2.7

**EMPRUNTS NETS TOTAUX ET INVESTISSEMENTS
DU SECTEUR PUBLIC**
(en millions de dollars)



Données historiques et résultats préliminaires

TABLEAU 2.14

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
(en millions de dollars)

	Avant réforme de la comptabilité gouvernementale		Après réforme de la comptabilité gouvernementale		
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000 ⁽¹⁾
Opérations budgétaires					
Revenus autonomes	30 645	31 175	35 773	38 560	40 677
Transferts du gouvernement du Canada	8 142	6 719	5 989	8 090	6 284
Total des revenus	38 787	37 894	41 762	46 650	46 961
Dépenses d'opérations	- 36 702	- 35 254	- 36 578	- 39 332	- 39 573
Service de la dette	- 6 034	- 5 855	- 7 343	- 7 187	- 7 388
Total des dépenses	- 42 736	- 41 109	- 43 921	- 46 519	- 46 961
Surplus (déficit) budgétaire	- 3 949	- 3 215	- 2 159	131	0
Opérations non budgétaires					
Placements, prêts et avances	- 287	- 792	- 1 315	- 1 402	- 1 755
Immobilisations	—	—	- 209	- 217	- 372
Régimes de retraite	1 701	1 928	1 888	1 020	1 629
Autres comptes	- 413	- 57	111	991	958
Excédent non budgétaire	1 001	1 079	475	392	460
Surplus (besoins) financiers nets	- 2 948	- 2 136	- 1 684	523	460
Opérations de financement					
Variation de l'encaisse	853	1 433	473	- 1 983	2 182
Variation de la dette directe ⁽²⁾	2 169	794	1 295	2 490	184
Fonds d'amortissement des régimes de retraite ⁽³⁾	- 74	- 91	- 84	- 1 030	- 2 826
Total du financement des opérations	2 948	2 136	1 684	- 523	- 460

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction. À des fins de comparaison, les données sont présentées sur la base de la structure budgétaire et financière 2000-2001.

- (1) Les résultats préliminaires pour 1999-2000 sont établis sur la base des données réelles enregistrées d'avril 1999 à janvier 2000 et d'une estimation arrêtée au 3 mars 2000 des résultats des mois de février et mars pour lesquels des transactions seront inscrites, jusqu'à la fermeture des livres, aux opérations de l'année 1999-2000.
- (2) La variation de la dette directe comprend les nouveaux emprunts diminués des remboursements d'emprunts.
- (3) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

TABLEAU 2.15

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
REVENUS BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

	Avant réforme de la comptabilité gouvernementale		Après réforme de la comptabilité gouvernementale		
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Revenus autonomes					
Impôts sur les revenus et les biens					
Impôt sur le revenu des particuliers	12 988	13 220	14 447	15 293	15 979
Cotisations au Fonds des services de santé	3 694	3 768	3 893	4 117	4 208
Impôts des sociétés	2 517	2 931	3 443	3 406	3 575
Droits de succession	—	- 1	—	—	—
	19 199	19 918	21 783	22 816	23 762
Taxes à la consommation					
Vente	5 614	5 213	5 488	6 426	6 868
Carburants	1 407	1 454	1 486	1 559	1 554
Tabac	265	283	323	523	509
Pari mutuel	2	—	—	—	—
	7 288	6 950	7 297	8 508	8 931
Droits et permis					
Véhicules automobiles	482	490	641	664	679
Boissons alcooliques	126	123	129	135	137
Ressources naturelles	236	227	381	242	339
Autres	165	169	179	181	186
	1 009	1 009	1 330	1 222	1 341
Revenus divers					
Ventes de biens et services	482	510	533	501	481
Intérêts	269	234	283	346	338
Amendes, confiscations et recouvrements	471	368	422	356	353
	1 222	1 112	1 238	1 203	1 172
Revenus provenant des entreprises du gouvernement					
Société des alcools du Québec	351	372	378	408	440
Loto-Québec	806	972	1 068	1 167	1 243
Hydro-Québec	422	661	636	754	1 022
Autres	348	181	652	802	1 037
	1 927	2 186	2 734	3 131	3 742
Organismes consolidés	—	—	1 391	1 680	1 729
Total des revenus autonomes	30 645	31 175	35 773	38 560	40 677
Transferts du gouvernement du Canada					
Programmes					
Péréquation	4 321	4 103	4 229	5 385	4 387
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	—	2 554	1 660	1 697	1 120
Contributions aux programmes de bien-être	2 031	- 2	—	—	—
FPE et autres transferts liés aux accords fiscaux	1 689	- 38	26	60	11
Autres programmes	101	102	- 244	690	518
Organismes consolidés	—	—	318	258	248
	8 142	6 719	5 989	8 090	6 284
Total des transferts du gouvernement du Canada	8 142	6 719	5 989	8 090	6 284
Total des revenus budgétaires	38 787	37 894	41 762	46 650	46 961

TABLEAU 2.16

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
DÉPENSES BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

Ministères et organismes	Avant réforme de la comptabilité gouvernementale		Après réforme de la comptabilité gouvernementale		
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Assemblée nationale	77	71	65	71	72
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	99	42	36	94	42
Affaires municipales et Métropole	1 440	1 260	1 199	1 011	1 114
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	659	600	515	550	533
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique ⁽¹⁾	521	616	608	425	429
Conseil exécutif	61	45	41	44	180
Culture et Communications	400	392	392	493	458
Education	10 453	10 040	9 449	9 580	9 764
Emploi et Solidarité sociale	4 008	3 943	3 762	4 133	4 047
Environnement	189	180	152	180	253
Famille et Enfance	998	1 000	1 187	1 400	1 436
Faune et Parcs	83	87	117	108	75
Finances (excluant le service de la dette)	262	188	312	354	357
Industrie et Commerce	171	159	173	145	152
Justice et Condition féminine	460	465	459	492	466
Recherche, Science et Technologie	138	139	138	243	305
Régions	163	130	106	133	154
Relations avec les citoyens et Immigration	159	161	155	161	172
Relations internationales	120	103	97	108	119
Ressources naturelles	376	346	300	369	477
Revenu	511	631	1 085	845	659
Santé et Services sociaux	13 101	12 920	12 984	14 667	14 535
Sécurité publique	719	696	664	704	702
Tourisme	43	53	57	75	111
Transports	1 460	930	1 363	1 507	1 589
Travail	70	68	68	72	73
	36 741	35 265	35 484	37 964	38 274
Variation de la provision pour pertes sur placements en actions ⁽²⁾	- 39	- 11	—	—	—
Dépenses de programmes	36 702	35 254	35 484	37 964	38 274
Organismes consolidés	—	—	1 094	1 368	1 299
Total des dépenses d'opérations	36 702	35 254	36 578	39 332	39 573
Service de la dette					
• Fonds consolidé du revenu	6 034	5 855	6 766	6 574	6 724
• Organismes consolidés	—	—	577	613	664
Total du service de la dette	6 034	5 855	7 343	7 187	7 388
Total des dépenses budgétaires	42 736	41 109	43 921	46 519	46 961

(1) Les résultats préliminaires 1999-2000 contiennent des provisions permettant des virements à d'autres ministères et organismes entre la date de production des documents budgétaires et la fin de l'exercice financier.

(2) Provision créée et intégrée aux dépenses lorsque le déficit accumulé d'une entreprise du gouvernement excède le coût du placement en actions qu'y détient le gouvernement. Suite à la réforme de la comptabilité gouvernementale, elle est maintenant présentée aux revenus.

TABLEAU 2.17

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	Avant réforme de la comptabilité gouvernementale		Après réforme de la comptabilité gouvernementale		
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Placements, prêts et avances					
Fonds consolidé du revenu					
ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT					
CAPITAL-ACTIONS ET MISE DE FONDS :					
Société générale de financement du Québec	62	186	- 90	-40	-150
Société Innovatech du Grand Montréal	—	—	—	-101	-30
Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches	—	—	—	-31	-9
Société Innovatech Sud du Québec	—	—	—	-7	-5
Société Innovatech Régions ressources	—	—	—	—	-8
Autres	—	—	-3	-5	-1
	62	186	- 93	- 184	- 203
VARIATION DE LA VALEUR DE CONSOLIDATION DES PLACEMENTS	- 359	- 731	-931	-1 282	-1 536
PRÊTS ET AVANCES :					
Société générale de financement du Québec	—	—	9	—	14
Société Innovatech du Grand Montréal	—	- 26	-36	62	—
Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches	—	- 7	- 14	21	—
Société Innovatech Sud du Québec	—	- 4	—	3	—
Autres	—	- 21	—	—	—
	—	- 58	- 41	86	14
Total des entreprises du gouvernement	- 297	- 603	-1 065	- 1 380	- 1 725
PARTICULIERS, SOCIÉTÉS ET AUTRES	7	- 192	-356	-119	-1
MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX	3	3	5	3	4
	- 287	- 792	- 1 416	- 1 496	- 1 722
Organismes consolidés	—	—	101	94	-33
Total des placements, prêts et avances	- 287	- 792	- 1 315	- 1 402	- 1 755
Immobilisations					
Fonds consolidé du revenu					
- Investissements nets	—	—	-117	-69	-98
- Amortissement	—	—	381	372	364
	—	—	264	303	266
Organismes consolidés	—	—	-473	-520	-638
Total des immobilisations	—	—	-209	-217	-372

TABLEAU 2.17 (SUITE)

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	Avant réforme de la comptabilité gouvernementale		Après réforme de la comptabilité gouvernementale		
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Régimes de retraite					
PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT					
Participation du gouvernement à titre d'employeur RREGOP					
• Coût annuel des prestations constituées ⁽¹⁾	506	534	608	693	727
• Amortissement des gains (-) ou pertes actuariels	- 477	- 380	—	66	66
• Amortissement du passif actuariel non inscrit et du coût des modifications au régime	93	139	—	—	16
Autres régimes					
• Coût annuel des prestations constituées ⁽¹⁾	188	169	135	147	154
• Amortissement des gains (-) ou pertes actuariels	- 2	- 4	—	—	20
• Amortissement du passif actuariel non inscrit et du coût des modifications aux régimes	746	758	—	24	37
Total de la participation du gouvernement	1 054	1 216	743	930	1 020
Cotisations des employeurs autonomes	23	22	22	8	10
Cotisations des participants	154	156	120	206	121
Total des cotisations	177	178	142	214	131
Prestations, remboursements et frais d'administration	- 1 351	- 1 506	- 2 046	- 2 624	- 2 348
Intérêts sur le compte des régimes de retraite imputés au service de la dette ⁽²⁾	1 821	2 040	3 049	2 500	2 826
Total des régimes de retraite	1 701	1 928	1 888	1 020	1 629
Autres comptes					
Fonds consolidé du revenu	- 413	- 57	555	904	591
Organismes consolidés	—	—	- 444	87	367
Total des autres comptes	- 413	- 57	111	991	958
Total des opérations non budgétaires	1 001	1 079	475	392	460

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(1) Coût des prestations de retraite constituées au cours de l'année financière, calculé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de services. Le coût annuel des prestations constituées inclut la charge de retraite des organismes consolidés, soit 47 millions de dollars en 1999-2000.

(2) Excluant les revenus produits par le Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

TABLEAU 2.18

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT
(en millions de dollars)

	Avant réforme de la comptabilité gouvernementale		Après réforme de la comptabilité gouvernementale		
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Variation de l'encaisse					
Fonds consolidé du revenu	853	1 433	-22	-2 831	2 073
Organismes consolidés	—	—	495	848	109
Total de la variation de l'encaisse	853	1 433	473	-1 983	2 182
Variation de la dette directe					
Fonds consolidé du revenu					
- Nouveaux emprunts	5 227	7 049	9 027	9 355	5 241
- Remboursements d'emprunts	- 3 058	- 6 255	-8 015	-6 399	-5 238
	2 169	794	1 012	2 956	3
Organismes consolidés					
- Nouveaux emprunts	—	—	1 094	296	750
- Remboursements d'emprunts	—	—	-811	-762	-569
	—	—	283	-466	181
Total de la variation de la dette directe	2 169	794	1 295	2 490	184
Fonds d'amortissement des régimes de retraite⁽¹⁾	- 74	- 91	-84	-1 030	-2 826
Total du financement des opérations	2 948	2 136	1 684	- 523	- 460

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

- (1) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

TABLEAU 2.19

EMPRUNTS RÉALISÉS EN 1999-2000 POUR LE FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

Montant en dollars canadiens ⁽¹⁾	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽²⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽³⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
20	—	4,50	18 mai	2026-12-01	100,124	4,492 ⁽⁸⁾
10	—	4,50	31 mai	2026-12-01	100,000	4,500 ⁽⁸⁾
5	—	4,50	1 ^{er} juin	2026-12-01	100,220	4,486 ⁽⁸⁾
4	—	4,50	7 juin	2026-12-01	100,000	4,500 ⁽⁸⁾
55 ⁽⁴⁾	—	7,75	7 juillet	2006-03-30	110,323	5,869
129 ⁽⁴⁾	—	11,00	7 juillet	2009-04-01	136,812	5,959
60 ⁽⁴⁾	—	9,375	12 juillet	2023-01-16	137,574	6,292
52 ⁽⁴⁾	—	5,25	5 août	2002-04-01	98,511	5,860
20 ⁽⁴⁾	—	7,75	5 août	2006-03-30	108,396	6,189
50 ⁽⁴⁾	—	11,00	5 août	2009-04-01	133,739	6,283
22 ⁽⁴⁾	—	9,00	5 août	2012-02-10	122,120	6,403
34 ⁽⁴⁾	—	6,00	5 août	2029-10-01	92,495	6,574
362	—	6,00	17 août	2029-10-01	90,573	6,734
98 ⁽⁴⁾	—	5,25	3 septembre	2002-04-01	98,310	5,965
78 ⁽⁴⁾	—	6,50	3 septembre	2007-10-01	101,301	6,291
68 ⁽⁴⁾	—	8,50	3 septembre	2026-04-01	123,521	6,609
2 200	1 500 \$US	7,50	24 septembre	2029-09-15	99,547	7,538
92 ⁽⁴⁾	—	7,75	5 octobre	2006-03-30	108,618	6,120
78 ⁽⁴⁾	—	6,50	5 octobre	2007-10-01	101,930	6,190
79 ⁽⁴⁾	—	6,00	5 octobre	2029-10-01	92,867	6,546
58	4 000 ¥	2,11*	8 décembre	2009-12-08	100,000	2,100
221 ⁽⁴⁾	—	7,50	10 décembre	2003-12-01	103,849	6,388
94 ⁽⁴⁾	—	9,375	10 décembre	2023-01-16	130,166	6,772
25	—	4,50	21 janvier	2026-12-01	101,832	4,383 ⁽⁸⁾
127 ⁽⁴⁾	—	6,50	4 février	2007-10-01	97,161	6,983
56 ⁽⁴⁾	—	5,50	4 février	2009-06-01	89,839	7,001
5	—	4,50	4 février	2026-12-01	102,260	4,356 ⁽⁸⁾
67 ⁽⁴⁾	—	6,00	4 février	2029-10-01	88,343	6,931
129 ⁽⁴⁾	—	6,50	6 mars	2007-10-01	99,404	6,600
28 ⁽⁴⁾	—	5,50	6 mars	2009-06-01	92,198	6,642
140 ⁽⁴⁾	—	8,50	6 mars	2026-04-01	124,273	6,546
217	150 €	5,75*	15 mars	2006-12-15	101,400	5,490
446 ⁽⁵⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
6 ⁽⁶⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
106 ⁽⁷⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers

5 241

* Intérêts payables annuellement.

(1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.

(2) Les intérêts sont payables semestriellement à l'exception de ceux marqués d'un astérisque.

(3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(4) La Caisse de dépôt et placement du Québec a souscrit en entier ces emprunts.

(5) Produits d'épargne émis par Placements Québec.

(6) Emprunts auprès du Fonds de placement du régime de pensions du Canada.

(7) Billets à moyen terme sur le marché canadien.

(8) Obligations à rendement réel. Le capital et le taux d'intérêt de ces obligations sont rajustés en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation au Canada.

N.B. : Le gouvernement du Québec dispose, auprès de diverses banques et institutions financières, de conventions de crédit pour un montant de 3 500 millions de dollars américains. Aucun tirage n'est en cours sur ces conventions de crédit.

TABLEAU 2.20

EMPRUNTS RÉALISÉS EN 1999-2000 POUR LES ORGANISMES CONSOLIDÉS ⁽¹⁾

Montant en dollars canadiens	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽²⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽³⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
31 ⁽⁴⁾	—	6,50	3 septembre	2007-10-01	101,144	6,316
98 ⁽⁴⁾	—	5,50	3 septembre	2009-06-01	93,897	6,348
89 ⁽⁴⁾	—	5,25	21 septembre	2002-04-01	98,621	5,844
155 ⁽⁴⁾	—	6,50	21 septembre	2007-10-01	101,848	6,204
161 ⁽⁴⁾	—	5,50	21 septembre	2009-06-01	94,658	6,241
52 ⁽⁴⁾	—	7,50	10 décembre	2003-12-01	103,849	6,388
45 ⁽⁴⁾	—	5,50	4 février	2009-06-01	89,839	7,001
27 ⁽⁴⁾	—	5,25	6 mars	2002-04-01	98,101	6,239
63 ⁽⁴⁾	—	7,50	10 mars	2003-12-01	103,414	6,450
29 ⁽⁵⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
750						

(1) Incluant des emprunts de 296 millions de dollars effectués pour le financement des travaux d'organismes municipaux.

(2) Les intérêts sont payables semestriellement.

(3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(4) La Caisse de dépôt et placement du Québec a souscrit en entier ces emprunts.

(5) Billets à moyen terme sur divers marchés européens.

TABLEAU 2.21

EMPRUNTS RÉALISÉS EN 1999-2000 PAR LE GOUVERNEMENT POUR LES ORGANISMES NON CONSOLIDÉS

Montant en dollars canadiens	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽¹⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽²⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
63 ⁽³⁾	—	6,50	3 septembre	2007-10-01	101,144	6,316
10 ⁽³⁾	—	6,50	21 septembre	2007-10-01	101,848	6,204
93 ⁽³⁾	—	5,50	4 novembre	2009-06-01	92,897	6,508
34 ⁽³⁾	—	7,50	10 novembre	2003-12-01	104,286	6,285
117 ⁽³⁾	—	9,375	10 novembre	2023-01-16	129,973	6,789
126 ⁽³⁾	—	9,375	10 décembre	2023-01-16	130,166	6,772
443						

(1) Les intérêts sont payables semestriellement.

(2) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(3) La Caisse de dépôt et placement du Québec a souscrit en entier ces emprunts.

TABLEAU 2.22

EMPRUNTS RÉALISÉS EN 1999-2000 PAR LE GOUVERNEMENT POUR FINANCEMENT-QUÉBEC ⁽¹⁾

Montant en dollars canadiens	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽²⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽³⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
98 ⁽⁴⁾	—	7,75	23 juin	2006-03-30	110,664	5,819
99 ⁽⁴⁾	—	6,50	25 juin	2007-10-01	103,870	5,900
99 ⁽⁴⁾	—	5,50	30 juin	2009-06-01	95,456	6,117
98 ⁽⁴⁾	—	9,50	30 juin	2011-09-02	127,501	6,240
4 ⁽⁴⁾	—	6,50	3 septembre	2007-10-01	101,144	6,316
46 ⁽⁴⁾	—	6,50	21 septembre	2007-10-01	101,848	6,204
398	—	6,50	28 février	2005-12-01	99,533	6,596
102 ⁽⁴⁾	—	5,50	6 mars	2009-06-01	92,198	6,642
944						

(1) Financement-Québec est une entreprise du gouvernement créée en 1999-2000 pour faire des prêts à certains établissements du secteur public du Québec, notamment ceux des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation. Auparavant, ces établissements empruntaient auprès du Fonds de financement. Au cours des prochains mois, Financement-Québec devrait commencer à emprunter sur les marchés financiers en son nom propre, avec la garantie du gouvernement. L'exercice 1999-2000 a été un exercice de transition pour le Fonds de financement et Financement-Québec. Ainsi, le montant de 944 millions de dollars inscrit au titre des emprunts de Financement-Québec est constitué d'un montant de 500 millions de dollars d'avances consenties par le Fonds consolidé du revenu à Financement-Québec et d'un montant de 444 millions de dollars avancé au Fonds de financement par le Fonds consolidé du revenu pour effectuer des prêts à des établissements qui sont maintenant desservis par Financement-Québec. Ces prêts ont été transférés à Financement-Québec en cours d'exercice.

(2) Les intérêts sont payables semestriellement.

(3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(4) La Caisse de dépôt et placement du Québec a souscrit en entier ces emprunts.

TABLEAU 2.23

EMPRUNTS RÉALISÉS EN 1999 PAR HYDRO-QUÉBEC

Montant en dollars canadiens ⁽¹⁾	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽²⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽³⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
404	—	6,00	26 janvier	2031-08-15	100,913	5,936
405	—	6,00	22 février	2031-08-15	101,263	5,912
497	—	6,00	30 juin	2009-07-15	99,417	6,078
881 ⁽⁴⁾	—	Divers*	Diverses	Diverses	Divers	Divers
7 ⁽⁵⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
26 ⁽⁶⁾	Diverses	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
2 220						

* Intérêts payables annuellement.

(1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.

(2) Les intérêts sont payables semestriellement à l'exception de ceux marqués d'un astérisque.

(3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(4) Billets à moyen terme sur le marché canadien.

(5) Billets à moyen terme sur divers marchés européens.

(6) Montants encaissés en vertu de conventions d'échange de taux d'intérêt et de devises.

N.B. : Hydro-Québec dispose, auprès de diverses banques et institutions financières, de conventions de crédit pour un montant équivalent à 1 800 millions de dollars américains. Aucun tirage n'était en cours sur ces conventions de crédit au 31 décembre 1999.

Section 2

Annexe 2.1

Données du Discours sur le budget 1999-2000 et résultats préliminaires selon la structure budgétaire 2000-2001

TABLEAU 2.1.1

**DONNÉES DU DISCOURS SUR LE BUDGET 1999-2000 ET RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES SELON
LA STRUCTURE BUDGÉTAIRE 2000-2001**

(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 9 mars 1999			Résultats préliminaires
	Structure budgétaire 1999-2000	Redressements ⁽¹⁾	Structure budgétaire 2000-2001	
REVENUS				
Impôts sur les revenus et les biens	23 022	- 48	22 974	23 949
Taxes à la consommation	8 556	—	8 556	9 066
Droits et permis	1 402	7	1 409	1 507
Revenus divers	2 367	21	2 388	2 413
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	2 937	—	2 937	3 742
Revenus autonomes	38 284	- 20	38 264	40 677
Transferts du gouvernement du Canada	6 908	—	6 908	6 284
Total des revenus	45 192	- 20	45 172	46 961
DÉPENSES				
Santé et Services sociaux	- 14 051	2	- 14 049	- 14 884
Éducation et Culture	- 10 051	10	- 10 041	- 10 383
Soutien aux personnes et aux familles	- 4 736	- 53	- 4 789	- 4 780
Économie et Environnement	- 4 894	41	- 4 853	- 5 473
Gouverne et Justice	- 3 143	20	- 3 123	- 3 344
Amortissement des immobilisations	- 718	—	- 718	- 709
Sous-total	- 37 593	20	- 37 573	- 39 573
Service de la dette	- 7 599	—	- 7 599	- 7 388
Total des dépenses	- 45 192	20	- 45 172	- 46 961
Surplus	—	—	—	—

(1) Détail des redressements requis pour rendre les données du Budget 1999-2000 comparables à celles du Budget 2000-2001 :

- mise en place en 2000-2001 du dernier volet de la politique familiale à l'égard des places à contribution réduite dans les services de garde qui a pour effet d'augmenter les revenus et les dépenses de 61 millions de dollars;
- intégration du Curateur public dans la structure budgétaire, ce qui augmente les revenus et les dépenses de 28 millions de dollars;
- les revenus et les dépenses des organismes consolidés sont réduits de 109 millions de dollars afin d'éliminer les opérations réalisées entre des organismes à l'intérieur du périmètre comptable du gouvernement.

L'ensemble de ces redressements se traduit par une baisse des revenus et des dépenses consolidés de 20 millions de dollars. Ces ajustements n'ont aucun impact sur le surplus.

Section 2

Annexe 2.2

Résultats des organismes consolidés

Résultats des organismes consolidés

Les revenus provenant des organismes consolidés totalisent 1 977 millions de dollars, en hausse de 58 millions de dollars par rapport au Discours sur le budget de mars dernier. Quant aux dépenses de ces organismes, elles s'établissent à 1 963 millions de dollars, une augmentation de 52 millions de dollars. Ces variations proviennent notamment de la hausse des opérations effectuées par ces organismes avec des entités à l'extérieur du périmètre comptable du gouvernement.

Les résultats nets des organismes consolidés montrent un surplus de 14 millions de dollars, soit 6 millions de dollars de plus qu'escompté au Discours sur le budget de mars 1999. Des résultats meilleurs que prévu pour certains organismes, dont le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail et Investissement-Québec, font plus que compenser le déficit anticipé du Fonds de l'assurance-médicaments.

TABLEAU 2.2.1

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS NETS DES ORGANISMES CONSOLIDÉS ⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	1998-1999	1999-2000		
	Résultats réels	Discours sur le budget du 1999-03-09	Résultats préliminaires	Variations par rapport au budget
Revenus autonomes	1 680	1 670	1 729	59
Transferts du gouvernement du Canada	258	249	248	- 1
Total des revenus	1 938	1 919	1 977	58
Dépenses d'opérations	- 1 368	- 1 246	- 1 299	- 53
Service de la dette	- 613	- 665	- 664	1
Total des dépenses	- 1 981	- 1 911	- 1 963	- 52
Résultats nets	- 43	8	14	6

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(1) Les données apparaissant à ce tableau excluent les transactions effectuées avec d'autres entités à l'intérieur du périmètre comptable du gouvernement.

Section 2

Annexe 2.3

Liste des organismes consolidés

ORGANISMES

Agence de l'efficacité énergétique
 Agence métropolitaine de transport
 Bibliothèque nationale du Québec
 Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec
 Commissaire de l'industrie de la construction
 Commission de la capitale nationale du Québec
 Commission de reconnaissance des associations d'artistes
 Commission des lésions professionnelles
 Commission des normes du travail
 Commission des services juridiques
 Commission des valeurs mobilières du Québec
 Conseil des arts et des lettres du Québec
 Corporation d'urgences-santé de la région de Montréal métropolitain
 Fondation de la faune du Québec
 Fonds d'aide aux recours collectifs
 Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers
 Fonds de la recherche en santé du Québec
 Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche
 Grande bibliothèque
 Héma-Québec
 Institut de la statistique du Québec
 Institut de police du Québec
 Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
 Institut national de santé publique du Québec
 Investissement-Québec
 Musée d'art contemporain de Montréal
 Musée de la civilisation
 Musée du Québec
 Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris
 Office des professions du Québec
 Parc technologique du Québec métropolitain
 Régie de l'assurance-maladie du Québec
 Régie de l'énergie
 Régie des installations olympiques
 Sidbec
 Société de développement de la zone de commerce international de Montréal à Mirabel
 Société de développement des entreprises culturelles
 Société de financement agricole
 Société de la Place des Arts de Montréal
 Société de télédiffusion du Québec
 Société d'habitation du Québec
 Société d'investissement Jeunesse
 Société du Centre des congrès de Québec
 Société du Grand Théâtre de Québec
 Société du Palais des congrès de Montréal
 Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Société immobilière du Québec
 Société nationale de l'amiante
 Société québécoise d'assainissement des eaux
 Société québécoise d'information juridique
 Société québécoise de récupération et de recyclage
 Société des traversiers du Québec
 Tribunal administratif du Québec

FONDS SPÉCIAUX

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome
 Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels
 Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées
 Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier
 Fonds de développement du marché du travail
 Fonds de développement régional
 Fonds de financement
 Fonds de gestion de l'équipement roulant
 Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger
 Fonds de la réforme du cadastre québécois
 Fonds de l'assurance-médicaments
 Fonds de l'état civil
 Fonds de l'industrie des courses de chevaux
 Fonds de l'information gouvernementale
 Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail
 Fonds de partenariat touristique
 Fonds de perception
 Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun
 Fonds des pensions alimentaires⁽¹⁾
 Fonds des registres
 Fonds des services de police
 Fonds des services gouvernementaux
 Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor
 Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
 Fonds des technologies de l'information du ministère des Finances
 Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu
 Fonds d'information géographique et foncière
 Fonds du centre financier de Montréal
 Fonds forestier
 Fonds relatif à la tempête du verglas
 Fonds spécial de financement des activités locales
 Fonds spécial olympique.

N.B. : Cette liste ne comprend que les organismes et fonds spéciaux actifs dans l'année financière 1999-2000.

(1) Cette entité effectue aussi des opérations de nature fiduciaire.

Section 3

Orientations budgétaires et financières du gouvernement

Maintien de l'équilibre budgétaire, réduction des impôts et augmentation des ressources allouées aux services publics 3

Amélioration significative de la situation financière :
reflet d'une gestion rigoureuse 5

Les revenus du gouvernement 8

Les dépenses du gouvernement 17

Annexes

3.1 Déficit budgétaire prévu et réalisé depuis 1995-1996 21

3.2 Informations additionnelles sur les revenus budgétaires
en 2000-2001 23

3.3 Informations additionnelles sur la situation financière du
gouvernement du Québec 29

Cette section du plan budgétaire 2000-2001 présente les orientations budgétaires et financières poursuivies par le gouvernement du Québec. Les prévisions de revenus, de dépenses, de solde budgétaire et de surplus financiers nets présentées tiennent compte des hypothèses économiques retenues et des politiques fiscales et budgétaires annoncées dans le Discours sur le budget 2000-2001.

Maintien de l'équilibre budgétaire, réduction des impôts et augmentation des ressources allouées aux services publics

Le plan budgétaire du gouvernement prévoit à nouveau l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 1999-2000 et son maintien en 2000-2001 et en 2001-2002, conformément à la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 3.1

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES⁽¹⁾⁽²⁾

(en millions de dollars)

	1997-98	1998-99	99-2000 ^P	2000-01 ^P	2001-02 ^P
Opérations budgétaires					
Revenus autonomes	35 773	38 560	40 677	40 947	41 479
Transferts fédéraux	5 989	8 090	6 284	7 306	7 827
Total des revenus	41 762	46 650	46 961	48 253	49 306
Dépenses d'opérations	- 36 578	- 39 332	- 39 573	- 40 828	- 41 831
Service de la dette	- 7 343	- 7 187	- 7 388	- 7 425	- 7 475
Total des dépenses	- 43 921	- 46 519	- 46 961	- 48 253	- 49 306
Surplus (déficit) budgétaire	- 2 159	131	0	0	0
Excédent non budgétaire	475	392	460	- 474	77
Surplus (besoins) financiers nets					
- Fonds consolidé du revenu	- 906	905	750	0	500
- organismes consolidés	- 778	- 382	-290	- 474	- 423
- total	- 1 684	523	460	- 474	77

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(2) Sur la base de la structure budgétaire et financière en vigueur en 2000-2001.

Le gouvernement a décidé d'utiliser les excédents par rapport aux prévisions du Discours sur le budget 1999-2000 pour :

- réduire les impôts des particuliers plus rapidement et de façon plus importante que prévu;
- accroître les ressources allouées aux services publics, en particulier dans les secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Il s'est cependant assuré que cette redistribution aux citoyens des fruits de la lutte contre le déficit ne compromette pas le maintien de l'équilibre budgétaire, cette année et les années suivantes.

Pour une deuxième année consécutive, des surplus financiers nets seront enregistrés en 1999-2000, soit une somme de 460 millions de dollars. Cependant, pour l'année 2000-2001, le gouvernement aura des besoins financiers nets de 474 millions de dollars, compte tenu que les dépenses inscrites en 1998-1999 et en 1999-2000, au regard des récentes ententes salariales convenues avec les employés de l'État ne donneront lieu à des déboursés qu'en 2000-2001. En 2001-2002, des surplus financiers nets de 77 millions de dollars seront à nouveau enregistrés.

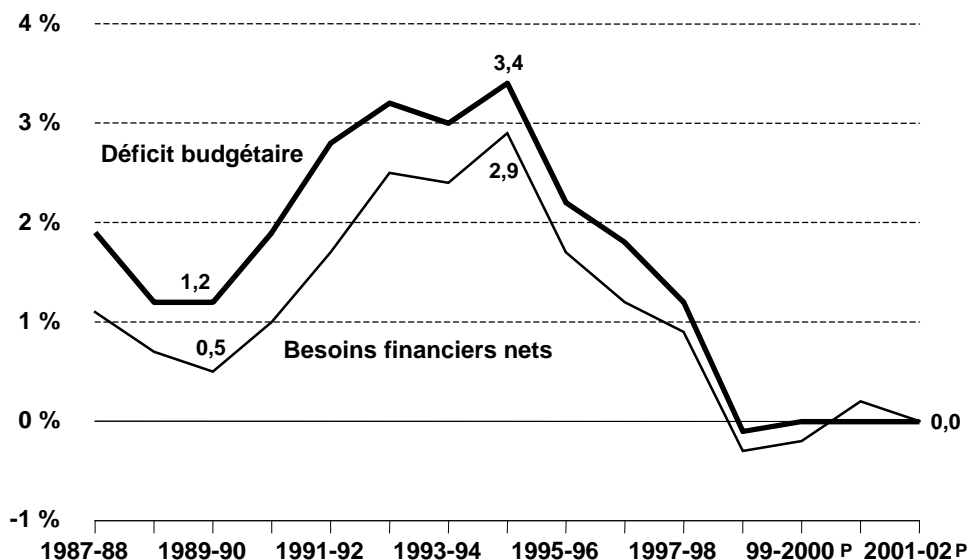
Amélioration significative de la situation financière : reflet d'une gestion rigoureuse

Les gestes posés par le gouvernement au cours des dernières années ont eu pour effet d'améliorer significativement sa situation financière.

Ainsi, alors que le déficit budgétaire représentait, en 1994-1995, 3,4 % du produit intérieur brut (PIB), cette proportion a progressivement été ramenée à zéro. Le gouvernement entend poursuivre cette gestion rigoureuse pour les années à venir.

GRAPHIQUE 3.1

DÉFICIT BUDGÉTAIRE ET BESOINS FINANCIERS NETS (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

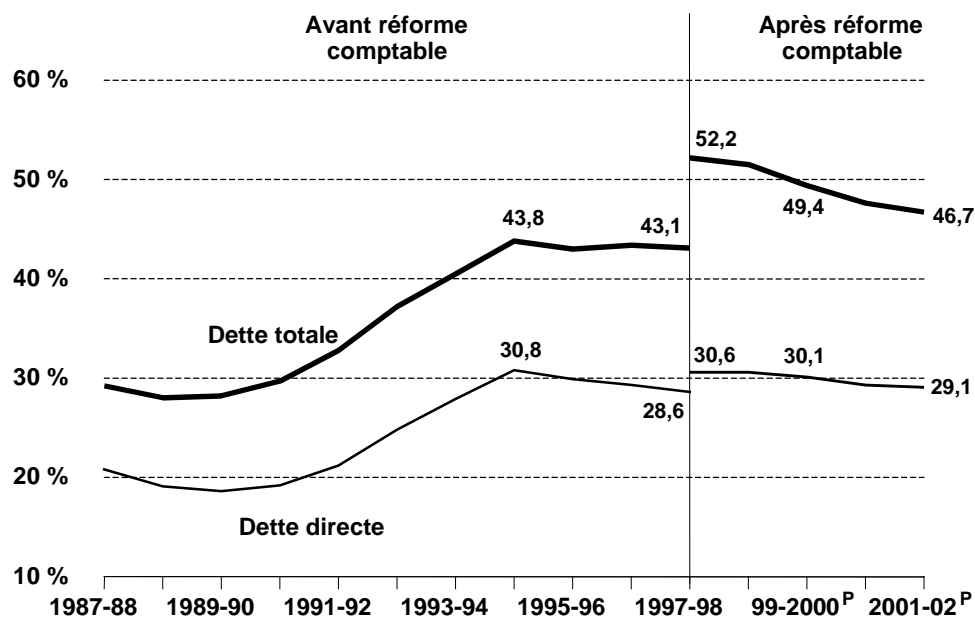
Le taux d'endettement du gouvernement continue de diminuer

L'élimination graduelle du déficit a entraîné une baisse du taux d'endettement du gouvernement. La dette directe consolidée devrait représenter 29,1 % du PIB à la fin de l'exercice 2001-2002, alors que ce ratio était de 30,6 % en 1997-1998.

Quant à la dette totale consolidée, qui comprend la dette directe consolidée et le passif net du gouvernement au titre des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic, son importance par rapport au PIB continuera également de diminuer pour passer de 52,2 % en 1997-1998 à 46,7 % en 2001-2002.

GRAPHIQUE 3.2

DETTE DU GOUVERNEMENT À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE⁽¹⁾ (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Excluant des emprunts effectués par anticipation de 2 831 millions de dollars en 1998-1999 et de 758 millions de dollars en 1999-2000.

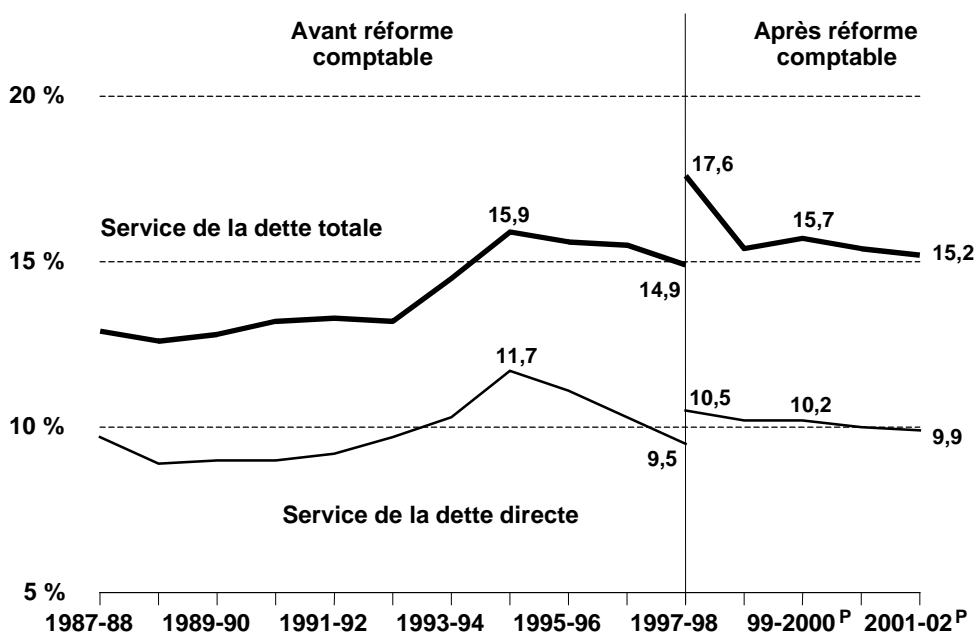
Le gouvernement consacre une part de moins en moins importante de ses revenus au paiement des intérêts sur la dette

La part des revenus budgétaires consacrée au service de la dette directe devrait, sur l'horizon de prévision, se situer autour de 10 %. Le service de la dette directe exclut les intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite et comprend, depuis la réforme de la comptabilité gouvernementale, le service de la dette des organismes consolidés.

Quant à la part des revenus budgétaires consacrée au service de la dette totale, elle devrait diminuer pour passer de 17,6 % en 1997-1998 à 15,2 % en 2001-2002.

GRAPHIQUE 3.3

SERVICE DE LA DETTE (en pourcentage des revenus budgétaires)



P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

Les revenus du gouvernement

Les revenus budgétaires

Les revenus budgétaires du gouvernement devraient totaliser 48 253 millions de dollars en 2000-2001, soit 40 947 millions de dollars au chapitre des revenus autonomes et 7 306 millions de dollars au titre des transferts fédéraux. Après avoir enregistré une hausse de 0,7 % en 1999-2000, les revenus budgétaires devraient augmenter de 2,8 % en 2000-2001 et de 2,2 % en 2001-2002.

TABLEAU 3.2

ÉVOLUTION DES REVENUS BUDGÉTAIRES (en millions de dollars)

	1997-98	1998-99	99-2000 ^P	2000-01 ^P	2001-02 ^P
Revenus autonomes	35 773	38 560	40 677	40 947	41 479
Variation en %	n.a.	7,8	5,5	0,7	1,3
Transferts fédéraux	5 989	8 090	6 284	7 306	7 827
Variation en %	n.a.	35,1	- 22,3	16,3	7,1
Revenus budgétaires	41 762	46 650	46 961	48 253	49 306
Variation en %	n.a.	11,7	0,7	2,8	2,2
Taux de croissance du PIB nominal en % ⁽¹⁾	4,1	3,2	4,8	5,3	4,0
Taux d'inflation au Canada en % ⁽¹⁾	1,6	0,9	1,7	2,1	1,3

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

n.a. : Non applicable.

(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

Les revenus autonomes

En 1999-2000, les revenus autonomes devraient augmenter de 5,5 % par rapport à l'année précédente. Les progressions les plus soutenues seront enregistrées aux impôts des sociétés, aux taxes à la consommation, de même qu'au titre des revenus des entreprises du gouvernement.

Cette bonne performance des revenus autonomes s'explique principalement par la forte croissance des principales assiettes taxables. Elle reflète également la progression des profits d'Hydro-Québec.

TABLEAU 3.3

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE (en millions de dollars)

	1999-2000 ^P	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P
Impôt sur le revenu des particuliers	15 979	15 705	15 961
Variation en %	4,5	- 1,7	1,6
Fonds des services de santé	4 208	4 198	4 181
Variation en %	2,2	- 0,2	- 0,4
Impôts des sociétés	3 575	4 121	4 308
Variation en %	5,0	15,3	4,5
Taxes à la consommation	8 931	9 202	9 474
Variation en %	5,0	3,0	3,0
Autres sources	2 513	2 423	2 386
Variation en %	3,6	- 3,6	- 1,5
Sous-total	35 206	35 649	36 310
Variation en %	4,3	1,3	1,9
Entreprises du gouvernement	3 742	3 428	3 429
Variation en %	19,5	- 8,4	0,0
Organismes consolidés	1 729	1 870	1 740
Variation en %	2,9	8,2	- 7,0
Revenus autonomes	40 677	40 947	41 479
Variation en %	5,5	0,7	1,3
Taux de croissance du PIB nominal en % ⁽¹⁾	4,8	5,3	4,0

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

En 2000-2001 et 2001-2002, le rythme de progression des revenus autonomes devrait être moins soutenu. En 2000-2001, l'augmentation devrait s'établir à seulement 0,7 % en raison notamment des baisses d'impôt annoncées au présent budget ainsi que celles annoncées lors des deux précédents. En 2001-2002, la hausse des revenus autonomes sera de 1,3 %, l'impact des baisses d'impôt sur la croissance des revenus étant moins marqué que l'année précédente.

En ce qui concerne l'évolution des revenus par source :

- l'impôt sur le revenu des particuliers, la plus importante source de revenus du gouvernement⁽¹⁾, devrait diminuer de 1,7 % en 2000-2001 pour s'établir à un peu plus de 15,7 milliards de dollars. Au cours de cet exercice financier, la progression des rentrées fiscales découlant de la croissance des revenus assujettis à l'impôt sera plus que compensée par l'impact de la baisse d'impôt annoncée dans le présent budget. En 2001-2002, l'augmentation des revenus devrait s'établir à 1,6 %, une hausse compatible avec la croissance des revenus assujettis à l'impôt si l'on fait abstraction de l'impact des mesures fiscales;
- les cotisations au Fonds des services de santé devraient être presque inchangées à 4,2 milliards de dollars en 2000-2001, la hausse occasionnée par la croissance des salaires et traitements étant compensée par la réduction du taux de cotisation des petites et moyennes entreprises en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000. En 2001-2002, une diminution de 0,4 % des cotisations au Fonds des services de santé est anticipée en raison de la réduction additionnelle du taux de cotisation qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2001 et de la mesure annoncée lors du budget 1999-2000 visant à réduire les cotisations des particuliers;
- la croissance de 15,3 % des revenus attendus aux impôts des sociétés en 2000-2001 reflète principalement la vigueur des bénéfices des sociétés. En 2001-2002, l'augmentation des revenus devrait s'établir à 4,5 % compte tenu du ralentissement anticipé de la croissance des bénéfices;

(1) L'annexe 3.2 présente notamment la répartition des revenus autonomes du gouvernement pour les principales sources depuis 1970-1971.

- les revenus des taxes à la consommation devraient s'accroître de 3,0 % en 2000-2001 et 2001-2002, un rythme de progression comparable à celui de la consommation des ménages lorsque l'on tient compte de l'évolution des remboursements de taxe sur intrants;
- en ce qui concerne les revenus des entreprises du gouvernement, il est prévu qu'ils diminueront de 8,4 % en 2000-2001 en raison de la baisse anticipée des revenus d'Hydro-Québec, de Loto-Québec et des autres entreprises. Cette diminution est toutefois atténuée par la hausse prévue des bénéfices de la Société des alcools du Québec. En 2001-2002, les revenus des entreprises du gouvernement devraient demeurer stables, la croissance des bénéfices d'Hydro-Québec et de la Société des alcools du Québec étant compensée par la diminution des revenus des autres entreprises du gouvernement;
- quant aux revenus des organismes consolidés, ils devraient croître de 8,2 % en 2000-2001, en raison de la restructuration du financement de certaines d'entre elles, avant de chuter de 7,0 % en 2001-2002;
- enfin, les revenus provenant des autres sources devraient diminuer légèrement en 2000-2001 et 2001-2002.

Lien entre l'évolution des revenus autonomes et la croissance de l'économie

Globalement, la croissance prévue des revenus autonomes devrait être similaire à celle de l'économie en terme nominal. En effet, une fois pris en compte l'impact financier des mesures fiscales, le taux de croissance des revenus autonomes au cours des deux prochaines années devrait s'établir en moyenne à 4,6 % par année, soit le même rythme de progression que celui du produit intérieur brut.

TABLEAU 3.4

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES ET DU PIB

(en millions de dollars)

	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P
Revenus excluant ceux des entreprises du gouvernement et des organismes consolidés	35 649	36 310
Variation en %	1,3	1,9
Moins :		
Impact des mesures des budgets 1999-2000 et 2000-2001 ⁽¹⁾ :		
□ baisse d'impôts des particuliers	- 1 000	- 1 500
□ autres mesures	- 269	- 543
Impact des mesures des budgets 1997-1998 et 1998-1999 ⁽²⁾	- 765	- 822
Revenus avant mesures	37 683	39 175
Variation en %	5,4	4,0
Produit intérieur brut	213 316	221 751
Variation en %	5,3	4,0
Élasticité⁽³⁾	1,01	1,00

P : Prévisions.

(1) Source : Discours sur le budget 2000-2001 et Discours sur le budget 1999-2000, Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget.

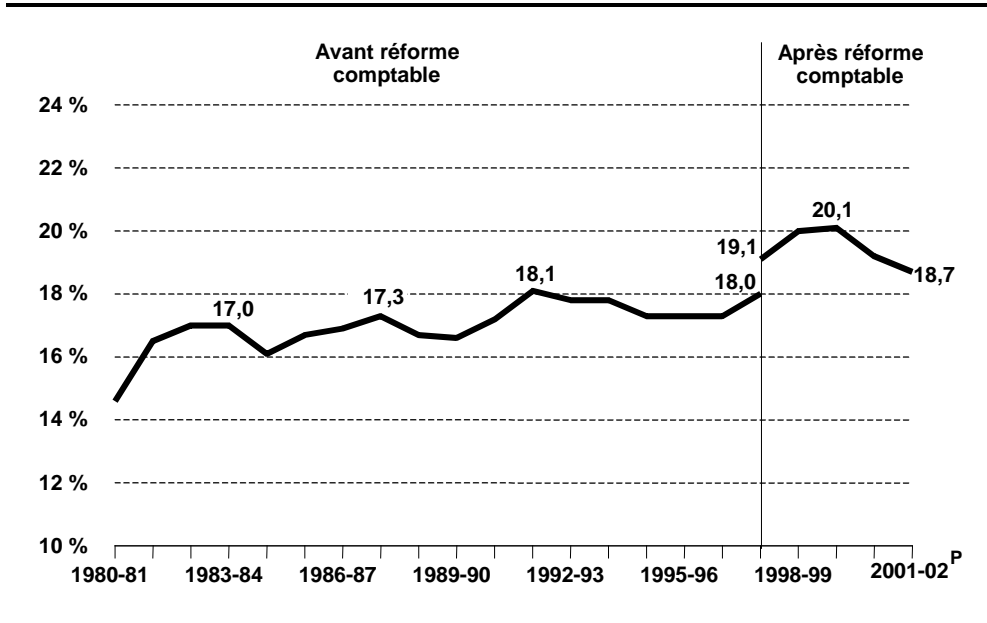
(2) Excluant les mesures pour percevoir tous les revenus dus au gouvernement et le report des remboursements de TVQ aux grandes entreprises. Sources : Discours sur le budget 1997-1998, Annexe A et Discours sur le budget 1998-1999, Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget.

(3) L'élasticité mesure le lien entre la croissance des revenus avant mesures et la croissance du produit intérieur brut. Une élasticité de 1,00 signifie qu'une augmentation de 1 % du produit intérieur brut entraîne une hausse des revenus autonomes de 1 %.

La part des revenus autonomes dans le produit intérieur brut devrait s'établir, en incluant les organismes consolidés, à 20,1 % en 1999-2000. Compte tenu des baisses de fardeau fiscal annoncées lors du présent budget ainsi qu'aux budgets précédents, ce ratio devrait décroître sur l'horizon de prévision pour s'établir à 18,7 % en 2001-2002.

GRAPHIQUE 3.4

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES (en pourcentage du PIB)



P : Prévision.

Les transferts fédéraux

Après avoir connu un recul de 22,3 % en 1999-2000, les transferts du gouvernement du Canada devraient s'accroître de 16,3 % en 2000-2001 puis de 7,1 % en 2001-2002.

Sur une base d'exercice, c'est-à-dire en redressant les données pour imputer les montants encaissés à l'année à laquelle ils se rapportent, les transferts fédéraux devraient croître de 7,6 % et 8,7 %, respectivement, en 2000-2001 et 2001-2002, après une diminution de 2,5 % en 1999-2000.

TABLEAU 3.5

ÉVOLUTION DES REVENUS DE TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(en millions de dollars)

	1997-98	1998-99	1999-00 ^P	2000-01 ^P	2001-02 ^P
Base de caisse					
Fonds consolidé du revenu	5 671	7 832	6 036	7 050	7 577
Variation en %	- 15,6	38,1	- 22,9	16,8	7,5
Organismes consolidés	318	258	248	256	250
Total	5 989	8 090	6 284	7 306	7 827
Variation en %	n.a.	35,1	- 22,3	16,3	7,1
Ajustement pour imputer les montants à l'année à laquelle ils se rapportent	902	- 1 232	403	- 112	- 4
Base d'exercice	6 891	6 858	6 687	7 194	7 823
Variation en %	n.a.	- 0,5	- 2,5	7,6	8,7

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

n.a. : Non applicable.

Sur base de caisse, la forte hausse de 16,3 % des transferts fédéraux en 2000-2001 traduit principalement l'encaissement prévu de sommes tirées de la fiducie du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Elle traduit également une augmentation des revenus de péréquation à la suite de la hausse attendue des revenus des provinces assujettis à ce programme. En 2001-2002, les transferts fédéraux devraient augmenter de 7,1 %. Comme en 2000-2001, l'encaissement de sommes tirées de la fiducie du TCSPS contribuera à soutenir temporairement la croissance des revenus de transferts fédéraux.

Fiducie du TCSPS

Dans le cadre de son budget de l'an dernier, le gouvernement fédéral a créé une fiducie au TCSPS dans laquelle il a déposé une somme de 3,5 milliards de dollars à la disposition des provinces. De ce montant, le Québec a eu droit à une quote-part de 841 millions de dollars. Le budget du Québec de l'an dernier prévoyait l'encaissement et l'utilisation de 482 millions de dollars en 1999-2000, 240 millions de dollars en 2000-2001 et 119 millions de dollars en 2001-2002.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a annoncé dans son dernier budget une augmentation de 2,5 milliards de dollars sur quatre ans de la dotation de la fiducie du TCSPS et ce, pour l'ensemble des provinces. En ce qui concerne le Québec, cette augmentation se traduit par une hausse de sa quote-part de 600 millions de dollars, encaissable d'ici le 31 mars 2004. Compte tenu de ces montants additionnels, le Québec prévoit encaisser, en provenance de la fiducie, des montants de 420 millions de dollars en 2000-2001, de 765 millions de dollars en 2001-2002 et de 256 millions de dollars en 2002-2003.

TABLEAU 3.6

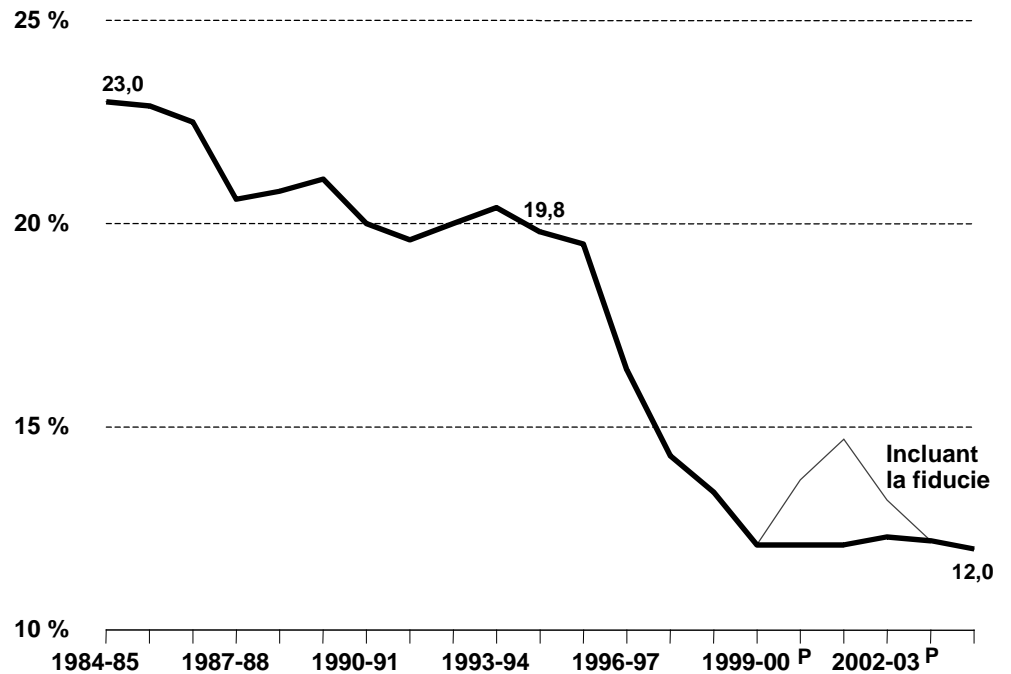
ENCAISSEMENT PRÉVU DES SOMMES EN PROVENANCE DE LA FIDUCIE DU TCSPS (en millions de dollars)

	99-2000	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	Total
Budget 1999-2000	482	240	119	—	—	841
Budget 2000-2001						
- Dotation 1999-2000	—	420	421	—	—	841
- Dotation 2000-2001	—	—	344	256	—	600
Total	—	420	765	256	—	1 441

Rappelons que la contribution fédérale au financement des programmes sociaux, même en tenant compte des ajouts consentis par le gouvernement fédéral l'an dernier et cette année, continuera de stagner à moyen terme. En effet, cette contribution, qui s'établissait à 23 % des dépenses du Québec au milieu des années 1980, ne représentera plus que 12 % en 2004-2005, soit sensiblement le même pourcentage qu'en 1999-2000.

GRAPHIQUE 3.5

TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC AU TITRE DU TCSPS⁽¹⁾
 (en pourcentage des dépenses sociales⁽²⁾ du Québec)



(1) Incluant la valeur de l'abattement spécial du Québec.

(2) Dépenses en santé, en éducation et pour la sécurité du revenu.

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

Les dépenses du gouvernement

Les dépenses budgétaires du gouvernement devraient totaliser 48 253 millions de dollars en 2000-2001, une hausse de 2,8 % par rapport à 1999-2000. Les dépenses d'opérations compteront pour 40 828 millions de dollars, alors que le service de la dette s'élèvera à 7 425 millions de dollars.

Les dépenses d'opérations tiennent compte des dépenses de programmes des ministères ainsi que des dépenses des organismes consolidés. De même, le service de la dette comprend le service de la dette du Fonds consolidé du revenu et celui des organismes consolidés.

TABLEAU 3.7

ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES⁽¹⁾ (en millions de dollars)

	1997-98	1998-99	99-2000 ^P	2000-01 ^P	2001-02 ^P
Dépenses d'opérations					
☐ Dépenses de programmes	- 35 484	- 37 964	- 38 274	- 39 460	- 40 613
Variation en %	n.a.	1,9 ⁽¹⁾	0,8	3,1	2,9
☐ Organismes consolidés	- 1 094	- 1 368	- 1 299	- 1 368	- 1 218
Total des dépenses d'opérations	- 36 578	- 39 332	- 39 573	- 40 828	- 41 831
Variation en %	n.a.	2,6 ⁽¹⁾	0,6	3,2	2,5
Service de la dette					
☐ Fonds consolidé du revenu	- 6 766	- 6 574	- 6 724	- 6 750	- 6 851
Variation en %	n.a.	- 2,8	2,3	0,4	1,5
☐ Organismes consolidés	- 577	- 613	- 664	- 675	- 624
Total du service de la dette	- 7 343	- 7 187	- 7 388	- 7 425	- 7 475
Variation en %	n.a.	- 2,1	2,8	0,5	0,7
Dépenses budgétaires	- 43 921	- 46 519	- 46 961	- 48 253	- 49 306
Variation en %	n.a.	1,8 ⁽¹⁾	1,0	2,8	2,2
Taux de croissance du PIB nominal en % *	4,1	3,2	4,8	5,3	4,0
Taux d'inflation au Canada en % *	1,6	0,9	1,7	2,1	1,3

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

n.a. : Non applicable.

* Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

(1) Excluant l'impact des dépenses effectuées pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et pour améliorer la situation financière des universités et excluant l'impact de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail qui est entrée en vigueur en 1998-1999.

Les dépenses de programmes

Le gouvernement a réalisé des excédents importants par rapport aux prévisions du Discours sur le budget 1999-2000. Une partie de ces excédents est réinvestie dans les dépenses de programmes. En conséquence, la croissance des dépenses de programmes devrait être de 3,1 % en 2000-2001. Les ajouts importants de ressources permettront d'assurer et d'améliorer la prestation des services publics, entre autres dans le domaine de la santé et des services sociaux, ainsi que dans les secteurs touchant les jeunes et l'éducation.

En 2001-2002, l'augmentation des dépenses de programmes devrait être à un niveau semblable à celui prévu en 2000-2001, soit 2,9 %. Ce taux de croissance est compatible avec les objectifs du gouvernement au regard du maintien de l'équilibre budgétaire et de la réduction du fardeau fiscal.

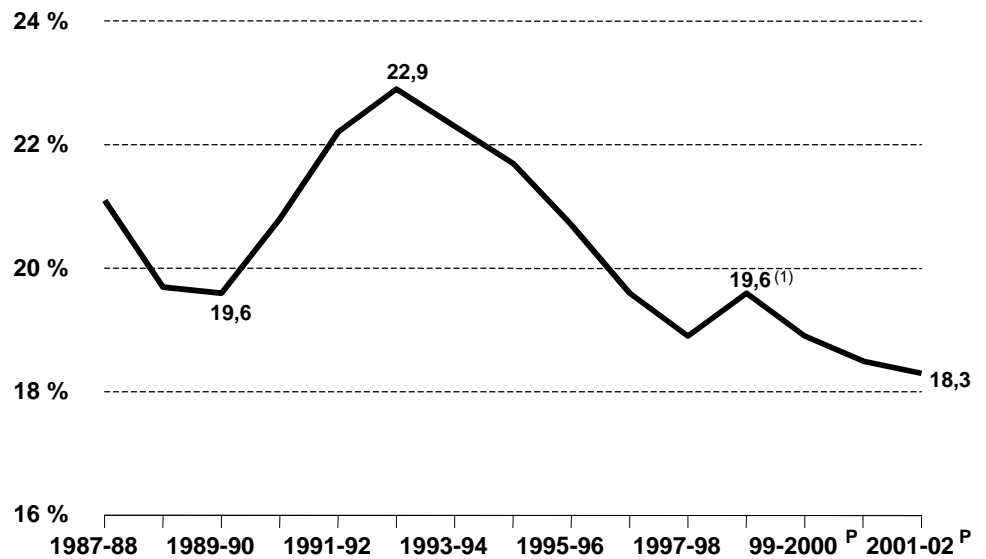
Les nouvelles initiatives affectant les dépenses

Le Discours sur le budget 2000-2001 annonce que des ressources additionnelles totalisant 2,7 milliards de dollars sont allouées dans le secteur de la santé et des services sociaux. De plus, un milliard de dollars additionnels sont alloués pour le financement des réseaux d'enseignement. Enfin, des ressources importantes sont accordées pour d'autres initiatives en faveur des jeunes et de l'éducation, pour soutenir la transformation de l'économie et la création d'emplois, pour appuyer le développement des régions et pour la culture.

Compte tenu des mesures annoncées dans le présent budget et des orientations poursuivies au cours des prochaines années, le ratio dépenses de programmes du gouvernement/PIB devrait continuer de diminuer pour s'établir à 18,9 % en 1999-2000 et à 18,3 % en 2001-2002.

GRAPHIQUE 3.6

DÉPENSES DE PROGRAMMES (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

(1) L'augmentation entre 1997-1998 et 1998-1999 du ratio dépenses de programmes/PIB est attribuable aux dépenses de 1 377 millions de dollars effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et pour améliorer la situation financière des universités.

Section 3

Annexe 3.1

Déficit budgétaire prévu et réalisé depuis 1995-1996

Le gouvernement a cessé d'enregistrer des déficits budgétaires dès l'année 1998-1999, soit un an plus tôt que prévu. Ainsi, des excédents de 1 401 millions de dollars ont été accumulés par rapport aux objectifs de déficit édictés dans la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire.

Conformément aux dispositions de la loi, ces excédents pourraient être utilisés pour compenser des dépassements éventuels par rapport au déficit zéro au cours des prochaines années.

TABLEAU 3.1.1

DÉFICIT BUDGÉTAIRE PRÉVU ET RÉALISÉ (en millions de dollars)

	1995-96	1996-97	1997-98 ⁽¹⁾	1998-99 ⁽¹⁾	99-2000 ^{P(1)}
Déficit prévu lors du Discours sur le budget de chacune des années	- 3 975	- 3 275	- 2 200	- 1 200	0
Déficit réalisé	- 3 966 ⁽²⁾	- 3 217 ⁽²⁾	- 2 192	126	0
Excédents	9	58	8	1 326	0
Excédents cumulés par rapport à la loi	-	67	75	1 401	1 401
Déficit redressé ⁽³⁾	- 3 949	- 3 215	- 2 159	131	0

P : Résultats préliminaires.

(1) Selon le nouveau cadre comptable du gouvernement mis en place à compter de l'année financière 1997-1998.

(2) Données sur la base des comptes publics reflétant les conventions comptables en vigueur à chacune de ces années.

(3) Sur la base de la structure budgétaire en vigueur en 2000-2001.

Section 3

Annexe 3.2

Informations additionnelles sur les revenus budgétaires en 2000-2001

Les revenus du gouvernement du Québec devraient totaliser 48 253 millions de dollars en 2000-2001. Ces revenus proviennent de deux sources : les revenus autonomes et les revenus de transferts fédéraux.

Les revenus autonomes représentent près de 85 % des revenus du gouvernement

En 2000-2001, les revenus autonomes du gouvernement du Québec devraient s'élever à 40 947 millions de dollars, soit 84,9 % des revenus budgétaires. Les revenus autonomes peuvent être classés en trois catégories. Ils sont d'abord constitués des revenus fiscaux, composés essentiellement de l'impôt sur le revenu des particuliers, des impôts des sociétés et des taxes à la consommation. Ils comprennent également les revenus non fiscaux, comme les différents droits et permis (droits d'immatriculation, permis de chasse et de pêche, etc.), les revenus divers (intérêts, recouvrements, ventes de biens et services, amendes, etc.) et les revenus des organismes consolidés. Enfin, ils incorporent les revenus provenant des entreprises du gouvernement, tels ceux d'Hydro-Québec, de Loto-Québec et de la Société des alcools du Québec.

TABLEAU 3.2.1

REVENUS BUDGÉTAIRES EN 2000-2001^P

	En M \$	En %
Revenus autonomes	40 947	84,9
Transferts fédéraux	7 306	15,1
	48 253	100,0

P : Préviation.

Les revenus fiscaux constituent l'essentiel des revenus autonomes

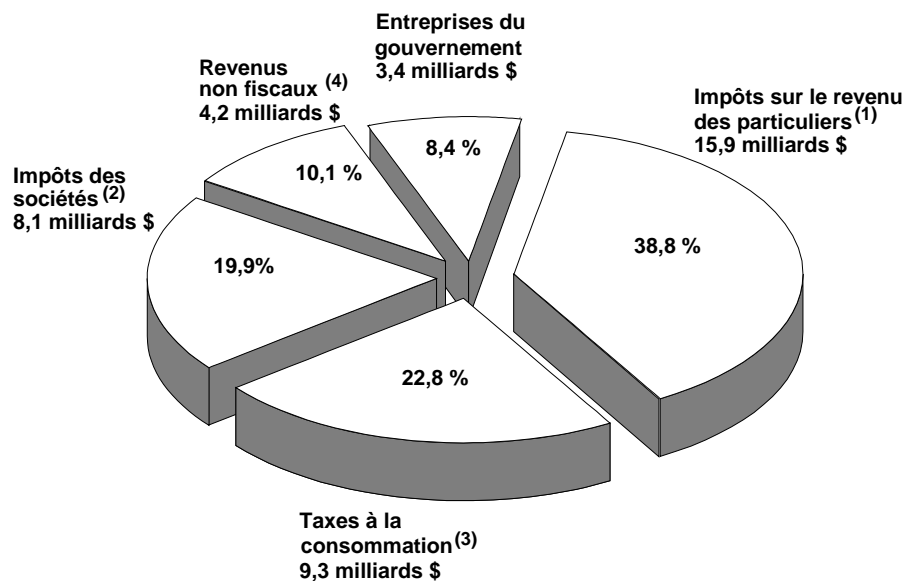
En 2000-2001, l'impôt sur le revenu des particuliers constituera la principale source de revenus autonomes (38,8 %), suivie des taxes à la consommation (22,8 %) et des impôts des sociétés (19,9 %). Ces trois sources, qui composent les revenus fiscaux, représentent 81,5 % de l'ensemble des revenus autonomes.

Pour le reste, les revenus autonomes seront constitués des revenus provenant des entreprises du gouvernement (8,4 %) et des revenus non fiscaux (10,1 %) qui incluent notamment la tarification des services gouvernementaux et les revenus des organismes consolidés.

GRAPHIQUE 3.2.1

RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE EN 2000-2001^P

Total : 40,9 milliards \$



P : Prévision.

(1) Incluant les cotisations des particuliers au Fonds des services de santé.

(2) Incluant les cotisations des sociétés au Fonds des services de santé.

(3) Incluant les droits sur les boissons alcooliques.

(4) Incluant les revenus des organismes consolidés.

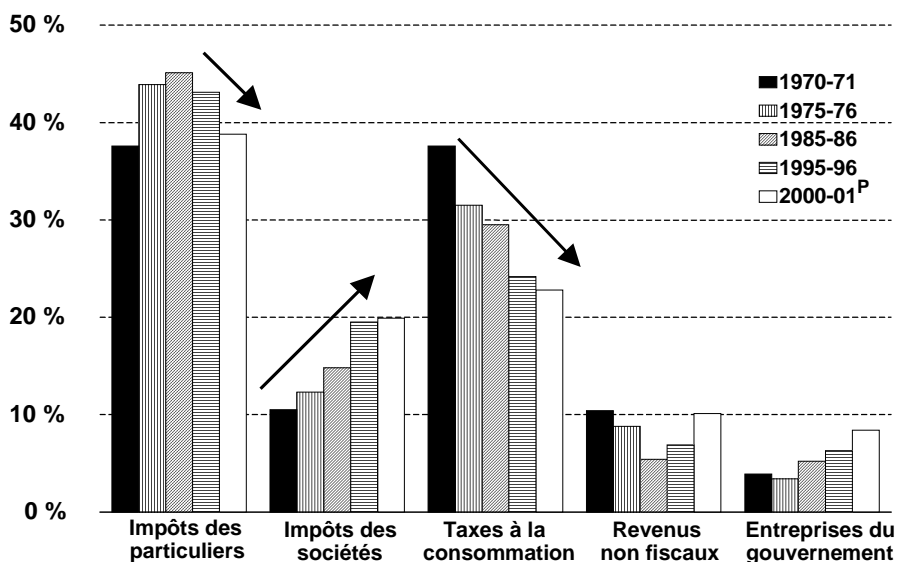
Évolution des revenus autonomes par source

La composition des revenus autonomes a été modifiée sensiblement au fil des ans. La part de l'impôt sur le revenu des particuliers a diminué au cours des deux dernières décennies. À l'opposé, la part des impôts des sociétés s'est accrue sensiblement; elle a presque doublé depuis 1970-1971. Par ailleurs, celle des taxes à la consommation a diminué de manière importante, passant de 37,6 % en 1970-1971 à 22,8 % en 2000-2001.

Quant aux revenus des entreprises du gouvernement et aux revenus non fiscaux, leur importance s'est accrue au cours des dernières années en raison notamment de l'amélioration de la rentabilité des sociétés d'État et d'une meilleure tarification des services gouvernementaux. De plus, l'ajout au périmètre gouvernemental des revenus des organismes consolidés depuis 1997-1998 a contribué à augmenter de façon significative la part de ces deux sources de revenus dans le total des revenus autonomes.

GRAPHIQUE 3.2.2

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE (en pourcentage du total)



P : Prévission.

Évolution des revenus budgétaires

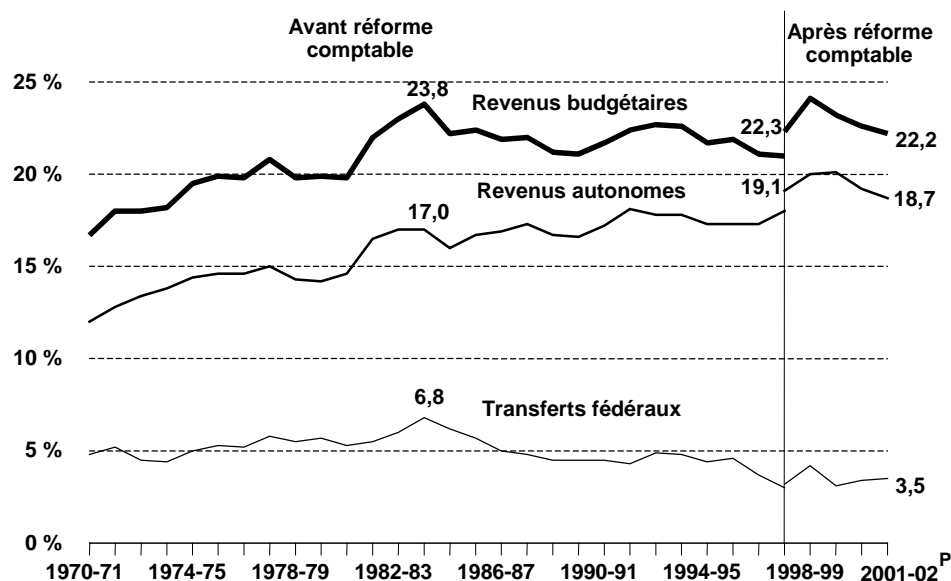
Depuis le début des années quatre-vingt, les revenus budgétaires représentent une part relativement constante du PIB, bien que ce ratio ait augmenté à compter de 1997-1998 à la suite de la consolidation au périmètre comptable du gouvernement de certains organismes.

On note toutefois que la part des revenus autonomes s'est accrue au cours de cette période, alors que celle des transferts fédéraux a chuté en raison des coupures fédérales au titre du financement des programmes sociaux.

GRAPHIQUE 3.2.3

ÉVOLUTION DES REVENUS BUDGÉTAIRES

(en pourcentage du PIB)



P : Préviation.

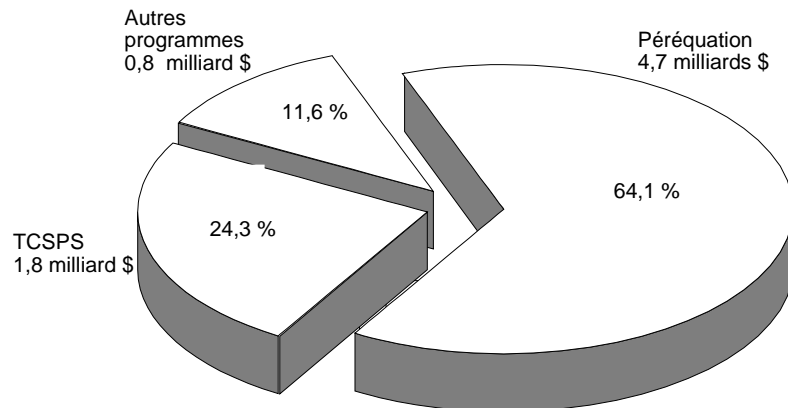
La péréquation représente près des deux tiers des transferts fédéraux

Les revenus du gouvernement du Québec comprennent également les transferts fédéraux. En 2000-2001, ces transferts atteindront 7 306 millions de dollars, soit 15,1 % des revenus budgétaires. Les transferts fédéraux comprennent la péréquation, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et, également, les revenus provenant de plusieurs ententes à frais partagés entre le Québec et le gouvernement fédéral.

GRAPHIQUE 3.2.4

RÉPARTITION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX PAR SOURCE EN 2000-2001^P

Total : 7,3 milliards \$



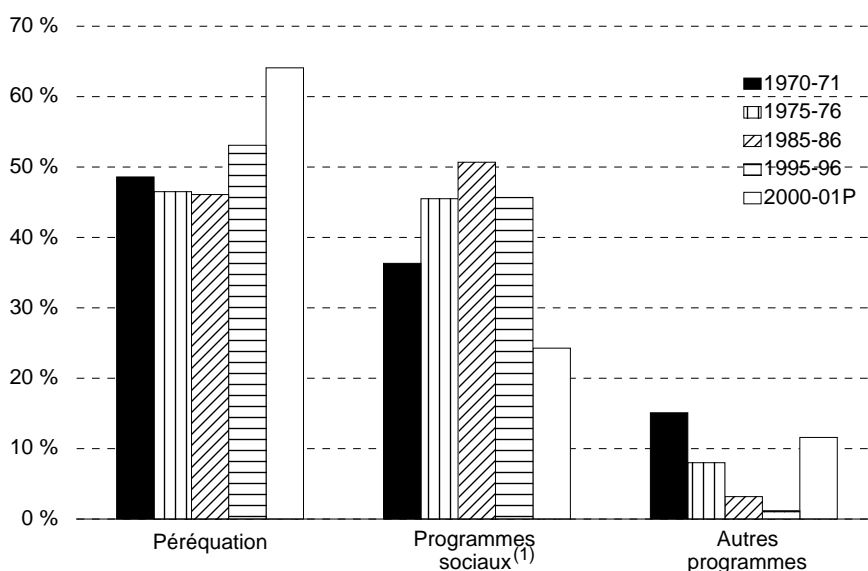
P : Prévission.

Baisse importante de la part des transferts fédéraux pour la santé, l'éducation et la sécurité du revenu

Tel que l'illustre le graphique suivant, la part des transferts financiers fédéraux pour la santé, l'éducation et la sécurité du revenu a subi une baisse importante depuis le début des années quatre-vingt. Cette baisse s'est accélérée récemment en raison de la mise en place du TCSPS en 1996-1997, qui fut accompagnée d'une diminution importante de la contribution fédérale au titre du financement des programmes sociaux.

GRAPHIQUE 3.2.5

ÉVOLUTION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX PAR SOURCE (en pourcentage du total)



P : Préviation.

(1) Transferts financiers seulement (excluant l'abattement spécial du Québec).

Section 3

Annexe 3.3

Informations additionnelles sur la situation financière du gouvernement du Québec

TABLEAU 3.3.1

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	Opérations budgétaires						
	Revenus Autonomes	Transferts Fédéraux	Revenus budgétaires	Dépenses d'opérations	Service de la dette	Dépenses budgétaires	Surplus (Déficit)
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale							
1970-1971	2 747	1 095	3 842	- 3 790	- 197	- 3 987	- 145
1971-1972	3 183	1 294	4 477	- 4 622	- 210	- 4 832	- 355
1972-1973	3 743	1 262	5 005	- 5 110	- 242	- 5 352	- 347
1973-1974	4 364	1 377	5 741	- 6 112	- 288	- 6 400	- 659
1974-1975	5 358	1 872	7 230	- 7 376	- 296	- 7 672	- 442
1975-1976	6 099	2 224	8 323	- 8 906	- 368	- 9 274	- 951
1976-1977	7 118	2 523	9 641	- 10 361	- 456	- 10 817	- 1 176
1977-1978	7 996	3 090	11 086	- 11 184	- 606	- 11 790	- 704
1978-1979	8 517	3 271	11 788	- 12 469	- 817	- 13 286	- 1 498
1979-1980	9 453	3 757	13 210	- 14 640	- 970	- 15 610	- 2 400
1980-1981	10 750	3 899	14 649	- 16 748	- 1 382	- 18 130	- 3 481
1981-1982	13 445	4 479	17 924	- 18 595	- 1 950	- 20 545	- 2 621
1982-1983	14 685	5 178	19 863	- 20 026	- 2 300	- 22 326	- 2 463
1983-1984	15 706	6 235	21 941	- 21 593	- 2 511	- 24 104	- 2 163
1984-1985	16 147	6 247	22 394	- 23 255	- 3 012	- 26 267	- 3 873
1985-1986	18 074	6 190	24 264	- 24 383	- 3 354	- 27 737	- 3 473
1986-1987	19 848	5 839	25 687	- 25 103	- 3 556	- 28 659	- 2 972
1987-1988	22 300	6 131	28 431	- 27 151	- 3 675	- 30 826	- 2 395
1988-1989	23 702	6 403	30 105	- 28 006	- 3 802	- 31 808	- 1 703
1989-1990	24 784	6 693	31 477	- 29 222	- 4 015	- 33 237	- 1 760
1990-1991	26 568	6 992	33 560	- 32 084	- 4 437	- 36 521	- 2 961
1991-1992	28 249	6 766	35 015	- 34 649	- 4 666	- 39 315	- 4 300
1992-1993	28 161	7 782	35 943	- 36 216	- 4 756	- 40 972	- 5 029
1993-1994	28 801	7 780	36 581	- 36 200	- 5 316	- 41 516	- 4 935
1994-1995	29 455	7 510	36 965	- 36 908	- 5 881	- 42 789	- 5 824
1995-1996	30 645	8 142	38 787	- 36 702	- 6 034	- 42 736	- 3 949
1996-1997	31 175	6 719	37 894	- 35 254	- 5 855	- 41 109	- 3 215
Après réforme de la comptabilité gouvernementale							
1997-1998	35 773	5 989	41 762	- 36 578	- 7 343	- 43 921	- 2 159
1998-1999	38 560	8 090	46 650	- 39 332	- 7 187	- 46 519	131
1999-2000 ^P	40 677	6 284	46 961	- 39 573	- 7 388	- 46 961	0

P : Résultats préliminaires.

(1) Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

Opérations non budgétaires						Besoins financiers nets
Placements, Prêts et Avances	Immobilisations	Régimes de retraite	Autres Comptes	Excédent		
- 73	—	2	26	- 45	- 190	
- 63	—	1	113	51	- 304	
- 53	—	- 1	18	- 36	- 383	
- 122	—	25	459	362	- 297	
- 146	—	104	319	277	- 165	
- 186	—	109	622	545	- 406	
- 183	—	187	- 161	- 157	- 1 333	
- 229	—	265	- 488	- 452	- 1 156	
- 189	—	316	119	246	- 1 252	
- 188	—	683	551	1 046	- 1 354	
- 56	—	822	416	1 182	- 2 299	
- 586	—	1 007	71	492	- 2 129	
- 761	—	1 051	- 40	250	- 2 213	
- 672	—	1 057	- 437	- 52	- 2 215	
- 167	—	1 183	887	1 903	- 1 970	
40	—	1 269	493	1 802	- 1 671	
- 380	—	1 355	260	1 235	- 1 737	
- 680	—	2 203	- 494	1 029	- 1 366	
- 670	—	1 634	- 266	698	- 1 005	
- 516	—	1 164	296	944	- 816	
- 458	—	1 874	63	1 479	- 1 482	
- 411	—	1 916	140	1 645	- 2 655	
- 490	—	1 525	81	1 116	- 3 913	
- 623	—	1 668	64	1 109	- 3 826	
- 1 142	—	1 509	581	948	- 4 876	
- 287	—	1 701	- 413	1 001	- 2 948	
- 792	—	1 928	- 57	1 079	- 2 136	
- 1 315	- 209	1 888	111	475	- 1 684	
- 1 402	- 217	1 020	991	392	523	
- 1 755	- 372	1 629	958	460	460	

TABLEAU 3.3.2

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
DETTE TOTALE À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE⁽¹⁾

	Dettes directes ⁽²⁾		Passif au titre des régimes de retraite ⁽³⁾		Dettes totales	
	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale						
1970-1971	2 478	10,7	—	—	2 478	10,7
1971-1972	2 920	11,7	—	—	2 920	11,7
1972-1973	3 309	11,8	—	—	3 309	11,8
1973-1974	3 679	11,6	—	—	3 679	11,6
1974-1975	4 030	10,8	67	0,2	4 097	11,0
1975-1976	4 955	11,8	179	0,4	5 134	12,2
1976-1977	6 035	12,3	354	0,7	6 389	13,1
1977-1978	7 111	13,3	620	1,2	7 731	14,4
1978-1979	8 325	14,0	915	1,5	9 240	15,5
1979-1980	9 472	14,2	1 598	2,4	11 070	16,6
1980-1981	12 247	16,5	2 420	3,3	14 667	19,8
1981-1982	14 184	17,4	3 428	4,2	17 612	21,6
1982-1983	16 485	19,1	4 489	5,2	20 974	24,3
1983-1984	18 880	20,5	5 545	6,0	24 425	26,5
1984-1985	21 216	21,1	6 729	6,7	27 945	27,8
1985-1986	23 633	21,8	7 998	7,4	31 631	29,2
1986-1987	25 606	21,8	9 353	8,0	34 959	29,8
1987-1988	26 819	20,8	10 883	8,4	37 702	29,2
1988-1989	27 091	19,1	12 597	8,9	39 688	28,0
1989-1990	27 699	18,6	14 320	9,6	42 019	28,2
1990-1991	29 637	19,2	16 227	10,5	45 864	29,7
1991-1992	33 106	21,2	18 143	11,6	51 249	32,8
1992-1993	39 231	24,8	19 668	12,4	58 899	37,2
1993-1994	45 160	27,9	20 483	12,6	65 643	40,5
1994-1995	52 468	30,8	21 997	12,9	74 465	43,8
1995-1996	52 886	29,9	23 624	13,1	76 510	43,0
1996-1997	52 625	29,3	25 461	14,2	78 086	43,4
Après réforme de la comptabilité gouvernementale						
1997-1998	57 294	30,6	40 434	21,6	97 728	52,2
1998-1999	59 144 ⁽⁴⁾	30,6	40 424	20,9	99 568 ⁽⁴⁾	51,5
1999-2000 ^P	60 930 ⁽⁵⁾	30,1	39 227	19,4	100 157 ⁽⁵⁾	49,4

P : Résultats préliminaires.

(1) Données ajustées en excluant l'impact des mesures d'anticipation de dépenses effectuées de 1987-1988 à 1989-1990.

(2) Comprend les bons du trésor, les billets de trésorerie et la dette à long terme. À compter de 1976-1977, la dette en monnaies étrangères est exprimée en équivalent canadien selon les taux de change au 31 mars de l'année financière considérée.

(3) Solde du compte "Régimes de retraite" moins le montant accumulé dans le Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

(4) Excluant des emprunts de 2 831 millions de dollars effectués par anticipation en 1998-1999.

(5) Excluant des emprunts de 758 millions de dollars effectués par anticipation en 1999-2000.

TABLEAU 3.3.3

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
SERVICE DE LA DETTE

	Service de la dette directe		Intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite ⁽¹⁾		Service de la dette totale	
	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale						
1970-1971	197	5,1	—	—	197	5,1
1971-1972	210	4,7	—	—	210	4,7
1972-1973	242	4,8	—	—	242	4,8
1973-1974	288	5,0	—	—	288	5,0
1974-1975	296	4,1	—	—	296	4,1
1975-1976	368	4,4	—	—	368	4,4
1976-1977	456	4,7	—	—	456	4,7
1977-1978	606	5,5	—	—	606	5,5
1978-1979	763	6,5	54	0,5	817	6,9
1979-1980	882	6,7	88	0,7	970	7,3
1980-1981	1 217	8,3	165	1,1	1 382	9,4
1981-1982	1 686	9,4	264	1,5	1 950	10,9
1982-1983	1 921	9,7	379	1,9	2 300	11,6
1983-1984	2 031	9,3	480	2,2	2 511	11,4
1984-1985	2 414	10,8	598	2,7	3 012	13,5
1985-1986	2 648	10,9	706	2,9	3 354	13,8
1986-1987	2 754	10,7	802	3,1	3 556	13,8
1987-1988	2 751	9,7	924	3,2	3 675	12,9
1988-1989	2 665	8,9	1 137	3,8	3 802	12,6
1989-1990	2 829	9,0	1 186	3,8	4 015	12,8
1990-1991	3 026	9,0	1 411	4,2	4 437	13,2
1991-1992	3 222	9,2	1 444	4,1	4 666	13,3
1992-1993	3 475	9,7	1 281	3,6	4 756	13,2
1993-1994	3 750	10,3	1 566	4,3	5 316	14,5
1994-1995	4 332	11,7	1 549	4,2	5 881	15,9
1995-1996	4 287	11,1	1 747	4,5	6 034	15,6
1996-1997	3 906	10,3	1 949	5,1	5 855	15,5
Après réforme de la comptabilité gouvernementale						
1997-1998	4 378	10,5	2 965	7,1	7 343	17,6
1998-1999	4 773	10,2	2 414	5,2	7 187	15,4
1999-2000 ^P	4 776	10,2	2 612	5,6	7 388	15,7

P : Résultats préliminaires.

(1) Montant des intérêts imputés sur le compte "Régimes de retraite" moins les revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite.